Nos très chers frères, alarmés par les progrès effarants de l'alcoolisme et de l'ivrognerie, Nous avons voulu alerter les consciences et rappeler gouvernants et gouvernés au sens de leurs responsabilités, par la publication de notre Lettre collective sur la Tempérance. (NN. SS. les Evêques)

Cercles Antialcooliques Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

FLEURS !
POUR TOUTES OCCASIONS :
- Mariages
- Banquets
- Anniversaires
- Naissances
- Deuils
RODRIGUE
Fleuriste
Tél. 318-W
LAC-MEGANTIC

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

L'ECHO de FRONTENAC

Rx
Pharmacie
BLAIS ENRG.
PRESCRIPTION
AGENCES REXALL
et
DOROTHY GRAY
Livraison gratuite
TEL. 247

27
26e année, No ~~40~~ 42

Autorisé comme envoi postal de la 2 ième classe Ministère des Postes Ottawa.

Imprimé à Saint-Joseph-de-Beauce, jeudi, 25 octobre, 1956

Organe de la Ville de Lac-Mégantic et de la région

Le-Philippe POULIN, directeur

25 ELEVES NOUVEAUX AU COURS CLASSIQUE

L'Externat Classique de Lac-Méantic a continué cette année à favoriser de nombreux élèves de la ville et des environs. Vingt-cinq nouveaux se sont incrits pour cette année.

Ceci porte le nombre total des inscriptions pour cette année à 51 élèves, le plus grand nombre atteint à date. Ces élèves se répartissent en trois classes. Les Eléments latins comptent 26 élèves, la Syntaxe 18, la Méthode 7. Tous les nouveaux inscrits ont subi comme leurs prédécesseurs, les mêmes examens et tests d'admission que les candidats au Séminaire de Sherbrooke, donnés par le prêtre-orienteur de l'Université.

10e ANNIVERSAIRE DE LA LEGION CANADIENNE

Le 10e anniversaire de La Légion Canadienne, dimanche dernier fut d'abord marqué par une manifestation publique, par l'assistance en groupe du personnel de La Légion et des troupes de Réserve à la messe de 11 heures, en l'église Notre-Dame de Fatima.

D'abord la Compagnie "B" du Régiment de la Chaudière (M) se forma à la salle paroissiale de la rue Papineau et fanfare en tête se rendit au local, puis on défila par les rues jusqu'à l'église, où au prône le bienveillant curé M. l'abbé Léopold Lemay leur souhaita la bienvenue en quelques mots sincères et bien choisis. Après la messe la parade défila par les rues Salaberry et Frontenac pour y donner le Salut. Le Major F. R. De St-Victor, C.D., Commandant du Régiment de la Chaudière de Lévis reçut le Salut en compagnie du capitaine Bruno Roy, commandant de la Compagnie "B" du Régiment de la Chaudière, de Lac-Mégantic et de M. Clessard, ex-président de La Légion. On remarquait sur la parade le capitaine Georges Paradis, C. D. de la Compagnie "B" et

(suite à la page 6)

Initiation bien réussie chez les Chevaliers de Colomb

C'est en effet une belle et mémorable fête que celle qui a marqué dimanche dernier, au Conseil Ste-Agnès des Chevaliers de Colomb de notre ville, l'initiation aux trois premiers degrés de l'Ordre. Disons d'abord que la température était splendide, ce qui a favorisé la venue d'un grand nombre de chevaliers demeurant dans les différentes paroisses de notre région et même de l'étranger.

Le programme débuta par une réunion des candidats aux salles et l'enrégistrement de ces derniers. Les premier et second degrés furent conférés par les officiers du Conseil local cependant que le troisième degré qui se déroula après la parade des membres dans nos rues, fut dirigé par M. Jacques-Hervé Lefebvre, agent général du Bureau Suprême, député de district No 5.

Dans la grande parade qui eut lieu à 1 h. 30 avaient pris place les officiers et autres dirigeants du Conseil, les membres du 4e degré portant le costume officiel. Ces derniers étaient au nombre de dix-huit dont neuf de conseils américains et neuf de conseils canadiens, parmi lesquels deux citoyens de notre ville, MM. le docteur Gérard Noel et J. A. Roberge. Le fanfare de Lac-Mégantic figurait dans la parade et elle fit entendre plusieurs pièces de son répertoire.

Le nombre des candidats à l'initiation de dimanche était 76 venus d'un peu partout dans la région. Nous félicitons tous ceux qui ont fait pour la première fois, dimanche, l'intéressant pèlerinage en terre colombienne.

Les oeuvres des Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle ne sont pas inactives à Lac-Mégantic. On peut se demander quelquefois ce qu'elles font de leurs revenus, puisque plusieurs fois au cours de l'été elles vous ont tendu la main. Ces argents que vous leur avez donnés en répondant généreusement à leurs appels qu'en ont-elles fait? Voilà une question à laquelle il nous fait plaisir de répondre et voici: Comme par les années passées on s'est de nouveau occupé durant la dernière saison estivale, de l'Oeuvre si bienfaisante "Le Verre de Lait" au terrain de jeux. Nous avons donné pour le lait, durant les vacances dernières, la jolie somme de $438.10. Il nous fait

(suite à la page 6)

SUR LE PONT D'AGNES

C'est l'époque où tous et partout nous savons accumuler réserves et provisions, pour la saison rigoureuse.

— ● —

Il n'y a pas de mal à ça, au contraire, c'est de la prévoyance.

— ● —

Il y aurait mieux encore si tous savaient faire la part du pauvre, du malheureux, du miséreux.

— ● —

Ces bonnes initiations, plus on en voit et plus on voit qu'elles se ressemblent, mais avouns-le aussi, plus elles sont intéressantes.

— ● —

En plus d'atteindre les premier, deuxième et troisième degrés, ces braves candidats avaient à envisager les degrés... des escaliers, les degrés de la température et les ... cinquième degrés.

— ● —

C'est une erreur de croire que nos croix sont de celles qui sont les plus lourdes à porter et pour prouver ces avancés, il suffit d'en soulever quelques-unes de celles que portent nos voisins.

— ● —

Quel est le confrère spectateur à cette cérémonie d'initiation qui pourrait nous déclarer être demeuré indifférent devant tout ce qui s'est passé.

— ● —

Il y a aussi ces candidats qui ne sauraient dire: "ça ne nous a fait ni chaud ni froid."

— ● —

Le premier terrien qui se fera lancer sur la lune, prochainement n'apportera certainement pas son ménage avec lui.

— ● —

Il y a toujours de ces aspirants à la chevalerie qui font preuve d'une agilité et d'une endurance de chevreuil, lorsqu'en face de cette chèvre.

— ● —

Ils continueront envers et contre tous... les obstacles, à être d'énergiques, de solides, de bons chevaliers.

— ● —

Ces retraites paroissiales ne sont-elles pas, chaque année, pour un grand nombre de paroissiens et de paroissiennes, les dernières de leur vie?

— ● —

Tel candidat qui, depuis quelques semaines récapitulait son pe-

(suite à la page 6)

AU CONSEIL MUNICIPAL

Il y avait séance régulière du conseil lundi soir, à laquelle étaient présents Son Honneur le maire J. Armand Drouin, qui présidait, MM. les échevins J. A. Roberge, Henri Latulippe, Henri-Ls Martel, René Paré, Emile Cloutier et le docteur Paul Frescynet ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau. Après la prière d'usage, le maire déclare l'assemblée ouverte et le greffier fait lecture du procès-verbal de la dernière réunion qui est adopté sur proposition de l'échevin Cloutier secondé à l'unanimité.

Dans la salle un contribuable M. Elie Fortier fait une remarque au sujet du droit d'emprunter que les membres du conseil peuvent aujourd'hui avoir, d'après la résolution passée à la séance précédente à la demande de l'Union des Municipalités, sans appel au peuple. M. Fortier demande s'il n'y a pas là la raison d'une crainte que cela dégénère en dictature. Le maire souligne que l'autorisation n'engage aucunement la ville, que la chose concerne seulement des travaux d'aqueduc et d'égouts. L'échevin Latulippe voit là un danger, advenant le cas où une administration municipale pourrait "mettre les contribuables dans le pétrin pour $200,-000 à $300,000". Le maire ajoute que ce n'est pas là un règlement qui engage la ville, mais que c'est seulement un voeu de l'Union des Municipalités. Dans la salle M. Fortier proteste de nouveau déclarant qu'il s'oppose à la chose; M. Philéas Roy appuie ce dernier. Décision est alors prise d'accepter le procès-verbal, moins la résolution concernant la demande de l'Union des Municipalités.

Il y a lecture des comptes au sujet desquels l'échevin Martel fait une remarque à l'item des secours accordés aux nécessiteux; il trouve que le montant est formidable; il trouve étrange que la ville paie de tels secours aux nécessiteux, alors qu'au Bureau Sélectif on demande des hommes et qu'on n'en trouve pas. Il est de l'avis qu'on devrait demander au chef de police de faire des enquêtes sur les différents cas. L'échevin Latulippe déclare que c'est la manière dont on procède et que le chef de police est appelé à vérifier tous et chacun des cas, ajoutant que ceux qui ne sont pas dans un réel besoin il ne les recommande pas.

Le compte couvrant l'installation des parcomètres est retiré de la liste des comptes à payer, considérant qu'il a été entendu que les revenus des parcomètres, plus précisément le premier $6 par parcomètre ira au paiement de ceux-ci. L'échevin Roberge propose, secondé à l'unanimité que les comptes soient acceptés et payés, moins celui en question. Adopté.

Le greffier fait ensuite la lecture du règlement No 234, concernant le stationnement, et l'utilisation des parcomètres. C'est un document contenant en plus d'explications et de renseignements sur la nature du règlement, dix-neuf articles. Il sera en vigueur après les publications et les approbations légales. Ailleurs dans cette édition on trouvera le texte complet du nouveau règlement No 234, qui fut proposé, secondé et adopté à l'unanimité lundi soir.

On prend connaissance d'une lettre de la Commission Municipale répondant à celle de la ville, et accordant à cette dernière, le permis de renouveler l'emprunt de $30,000 au 31 décembre 1956.

Une autre résolution suit, à l'effet d'autoriser le maire à signer une quittance à la compagnie d'assurance, qui a payé un montant de $14,393 en règlement complet et final des dommages subis au site Gayhurst, lorsqu'il aura vérifié soigneusement pièces et montants s'y rapportant.

La compagnie de Téléphone Bell écrit à la ville demandant l'autorisation de changer deux poteaux de 30 pieds pour deux de 35 pieds, rue St-Edouard et d'installer un nouveau poteau de 35 pieds et une anchre sur la même rue; également acceptée une autre demande concernant l'installation d'un cable aérien rues Daniel et St-Edouard.

M. Paul-N. Gagnon écrit à la ville, disant qu'il a lu dans l'"Echo de Frontenac" que la ville demandait au gouvernement de prendre à sa charge la rue Jeanne Mance. Il demande de bien vouloir ajouter l'explication "reliant la route 34 à la route 24."

Le maire a devant lui une note concernant l'eau de surface qui se répand sur les parterres de la propriété de M. G. M. Stearns. On demande au comité concerné de s'occuper de la chose.

Lue une lettre de l'Association Canadienne d'Urbanisme, invitant un représentant de la ville, à assister à un débat intitulé "Comment peut-on aider les villes et villages par l'urbanisme". Cet événement se dérbulera du 28 au 30 octobre prochains. Le maire dit que c'est là un sujet très important, soulignant que la journée la plus pratique pour le représentant de la ville, serait celle du 30 et il suggère que l'échevin Fortin soit délégué à ces assises, étant le président du comité d'urbanisme. Tous acquiescent à cette suggestion.

On prend connaissance d'une

(suite à la page 3)



● AU CONGRES DE L'ASSOCIATION FORESTIERE.— Plusieurs certificats de mérite ont été remis à des écoles lors du congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, tenu à Victoriaville, Sur cette photo, on remarque de g. à d.: MM. Irénée Blouin, recevant le trophée de l'école de St-Isidore d'Auckland, W. Ladd, qui a reçu le certificat de l'école No 3 St-Mathias, M. P. E. Cliche, président de Megantic Manufacturing Co., qui a donné les trophées, Rosaire Doyon, qui reçoit le certificat de l'école No 2 de St-Mathias, et Roméo Garon, récipiendaire du trophée de l'école St-Romain de Frontenac.

MEGANTIC TRANSVISION ENR.

VOUS OFFRE ACTUELLEMENT UNE RECEPTON HORS LIGNE DE 3 POSTES, PLUS CHLT-TV. — SI VOUS N'ETES PAS DEJA UN ABONE A NOTRE SERVICE, ASSUREZ-LE VOUS DES MAINTENANT ET ET PROFITEZ DES MULTIPLES AVANTAGES D'UN SERVICE COMMUNAUTAIRE.

1—Le système Transvision est le seul qui puisse vous assurer actuellement la bonne réception de programmes de 4 postes, sans aucune antenne.

2—Il est également le seul qui vous permet l'achat d'un appareil de TV meilleur marché et qui diminue les frais d'entretien de votre téléviseur.

3—Le système Transvision est construit de façon à permettre la captation des émissions en couleurs lorsqu'elles seront disponibles.

4—Transvision fonctionne 24 heures par jour afin de vous permettre de capter les programmes de l'ouverture à la fermeture.

5—Obtenez avec Transvision une réception sans neige ni interférences.

6—Le prix de raccordement est de $100 soit beaucoup moins que le coût d'une antenne capable de capter 4 postes.

7—Le loyer mensuel est de $3, soit moins du coût de l'entretien et de la dépréciation d'une antenne; sans compter les dommages qu'elles peuvent causer aux toitures et le coût de l'assurance, etc.

8—Les frais de raccordement sont payables comptant ou à termes faciles, selon votre choix.

Mégantic Transvision peut vous faire un raccordement dans toutes les parties de la ville. A noter: il importe de noter que lorsque vous avez payé pour un raccordement sur le cable c'est un règlement final que vous avez fait, vous donnant droit au service tant et aussi longtemps que vous demeurez en cette ville.

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondé en 1928 **Publié à Lac-Mégantic**

Directeur :

L.-PHILIPPE POULIN

Rédaction et Administration :

9, Boulevard des Vétérans

LAC-MEGANTIC, Qué.

Prix de l'abonnement :

CANADA : 1 an $2.50 **ETATS-UNIS : $3.00**

PLUSIEURS BELLES ET INTERESSANTES PAGES DE NOTRE HISTOIRE LOCALE

PAR: ALPHONSE CAUCHON

Présentation de la Société St-Jean Baptiste de Lac-Mégantic

(SUITE)

Plus souvent qu'on aurait été porté à le croire, la considération de son caractère de prêtre l'incitait, devant les nombreux amis qu'il comptait parmi les protestants, à leur faire montre de ses aptitudes et de ses connaissances dans les diverses sections du savoir-humain. Il jouissait réellement lorsqu'il pouvait constater qu'il intéressait ses auditeurs et qu'il provoquait leur admiration ou leur étonnement. Il semblait avoir fait siennes les réflexions d'un penseur chrétien Ollé-Laprune, je crois à savoir "que la religion est intéressée à ce que les hommes croyants et pieux l'emportent sur les autres, autant qu'il dépend d'eux, par le savoir et par le talent, par leur habileté professionnelle comme par leur intégrité et leur délicatesse, et même par le charme de leur commerce, par l'aménité de leur caractère, par la gaieté aimable, et le bon goût qu'ils apportent dans les relations du monde". "Proposez-vous, ajoutait Ollé-Laprune, en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. Ce motif supérieur n'exclut aucunes considérations secondaires et légitimes qui peuvent stimuler l'activité humaine. Faites tous vos efforts pour que les services, la supériorité, donnent quelque crédit, quelque relief aux exemples du croyant.

Au surplus, M. Choquette s'est révélé tout entier dans ses dernières volontés. Mgr LaRocque a attesté publiquement que son testament est parfaitement ecclésiastique, sa Bibliothèque, ses instruments de physique, de musique et autres, ses collections photographiques et phonographiques, il a tout légué aux maisons d'éducation qui lui étaient chères: aux séminaires de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, au couvent et au collège de Mégantic. Qui sait s'il n'a pas attaché à cette donation l'arrière-pensée de se susciter des continuateurs dans ces écoles de formation? Il a fondé deux bourses d'étudiant au séminaire de Sherbrooke. Le reste de ses biens, sauf quelques menus legs aux membres de sa famille, est attribué à l'évêché de Sherbrooke.

Ce ne fut pas, nous l'imaginons, sans une certaine tristesse, que le regretté M. Choquette se vit forcé de dire adieu à tout ce qu'il avait aimé, à tout ce qui avait fait sa vie, utile et souverainement plaisante; à ses chers paroissiens, à sa belle église à la grande horloge du clocher, qui est peut-être la dernière mécanique qu'il ait montée de ses mains, et avec combien de peines, au grand lac qu'il admirait passionnément et dont les eaux le portèrent si souvent, au pittoresque chalet qui devait être sa résidence de curé-retraité et dans lequel les trophées de chasse et de pêche, les lunettes astronomiques, les bibelots scientifiques et tant d'autres choses lui auraient permis de se distraire selon ses goûts et de vivre du souvenir de ses exploits passés. Mais il a su s'incliner avec confiance devant les volontés de Dieu. Il dort maintenant son dernier sommeil dans le cimetière qu'il a ouvert de ses mains, dans le terrain où il avait décidé de reposer jusqu'au jour suprême de la résurrection de toute chaire.

REQUIESCAT IN PACE A.M.I.

Joseph-Eugène Edouard Choquette était né à St-Mathias, comté de Rouville, le 21 avril 1858, du mariage de Edouard Choquette et de Virginie Foisy. Il fit son cours au séminaire de St-Hyacinthe et fut ordonné prêtre le 4 décembre 1881 à St-Romuald de Farnham; de vicaire à la cathédrale de Sherbrooke, 1881-83, il fut promu à la cure de St-Thomas de Compton, 1883-96, et passa, en 1896, à Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Pour l'aider au ministère paroissial, il eut successivement comme vicaires: MM. les abbés L.-A.-O. Huard, F.-N. Rousseau, H.-E. Fraser, J.-E. Raymond, H. Beaudry, Jules Boucher, J.-A. Lemay, J.-A. Robidas, Edg. Parent et Geo. Lussier.

COFFRE de CEDRE

Véritable Aubaine

- Fabrication des plus solides en bois choisi
- Serrures de cuivre, 2 clefs et support au couvercle
- Couvercle et devant semi-rond
- Intérieur bien sablé, lisière de bois au couvercle afin de garder la poussière au dehors
- Très bien poli et fini verni pâle naturel
- Grandeur 42 x 20 x22 de hauteur

Nos coffres sont des plus jolis; commandez-en un immédiatement et il assurera satisfaction et économie. Venez me voir, écrivez ou téléphonez. Vous pouvez vous en acheter un à un prix aussi bas que $28.00

ANGE - AIME LAPIERRE

S. 14 p. MANUFACTURIER

St-Hubert de Spaulding Tél. 12-R-2-2 Frontenac

VOS TRAVAUX DE

NETTOYAGE - TEINTURE - PRESSAGE

seront exécutés avec soin et à votre entière satisfaction avec un service de 48 heures.

Nous nous rendons à votre domicile pour recevoir ou livrer votre linge — Prix très raisonnable.

NETTOYAGE SYNTHETIQUE, SANS ODEUR UNE FOIS, TOUJOURS !

NETTOYEUR NOTRE-DAME ENR.

C. L. LACASSE, prop. *Léonard TREPANIER,*
Notre-Dame de La Guadeloupe Lac-Mégantic
représentant local, Tél. 343

27 déc. p.

Les amis du Frère André ont souscrit 86% du coût des murs de la basilique

Le R. P. André Cordeau, c.s.c., vice-supérieur de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, a rendu public aujourd'hui son deuxième rapport de l'appel lancé en février dernier et renouvelé en juillet afin de recueillir les fonds nécessaires pour terminer les murs intérieurs de la basilique.

On se souviendra que, tel que promis par les autorités du sanctuaire, la vaste basilique a pu être ouverte en permanence au culte à temps pour la fête du Frère André, le 9 août dernier.

Le R. P. Cordeau, rappelle qu'en février l'Oratoire avait besoin de $400,000 pour finir les enduits de béton des murs intérieurs de la basilique. Les premiers résultats du S.O.S. lancé en février mirent une somme de $252,483 à la disposition du sanctuaire, assurant la continuation des travaux alors menacés de suspension, mais laissant près de $150,000 à obtenir pour terminer les travaux.

A l'occasion de la neuvaine d'août et de la fête du Frère André", déclare le Père Cordeau, "les amis de l'oeuvre ont contribué une autre somme de $91,580, laissant une balance non souscrite de $55,-937.

"Les travaux ont été terminés en dépit de ce fait. Nous n'avions pas d'alternative. La pose des enduits de béton une fois commencée, il n'était plus question de l'interrompre. La qualité et l'uniformité des enduits en auraient trop souffert. Nos fournisseurs ont alors fait preuve d'un bel esprit de collaboration en acceptant de nous faire crédit.

"Depuis, quelques dons nous ont permis d'acquitter une faible partie des $55,937 qu'a coûté la dernière phase de la confection des murs intérieurs de la basilique."

Le R. P. Cordeau ajoute que les dons que les Amis du Frère André font parvenir, chaque année, à l'Oratoire à l'occasion du mois des morts et qui serviront cette année à payer d'abord le magnifique Calvaire et l'autel majeur de la basilique, tous deux dédiés au souvenir des défunts, permettront également d'acquitter le coût des derniers travaux exécutés et contribueront au maintien général du sanctuaire".

VRAIMENT

Le spectre de l'inflation effraie autant le Canada que d'autres pays. L'éminent économiste Per Jacobsson, un Suédois, estime que seuls des remèdes de base peuvent enrayer la marche, qui devient chronique, de l'inflation. D'abord, il va falloir, coûte que coûte, enrayer les dépenses clairement excessives auxquelles se livrent nos gouvernants, faire disparaître autant que possible l'extravagance de la finance publique. Nos gouvernements n'ont jamais là dessus tenté rien qui fut pratique, dit un autre économiste, Lionel A. Forsyth. Puis, pour compliquer les affaires, il y a cette partie du travail organisé qui a choisi de combattre l'automatisation. Heureusement, il y a des exceptions, dont Gérard Picard, de la CTCC, qui conseille d'accepter de bon coeur l'automatisation devenue nécessaire et qui offre autant de bon au moins que de désavantages.

— o —

Le déficit commercial du Canada, particulièrement avec les Etats-Unis, atteint des proportions vraiment alarmantes, soit $771 millions pour la première moitié de 1956, soit deux fois plus que pour la période correspondante de 1955. Le consommateur canadien a clairement un faible pour certaines marchandises importées, notamment quant aux automobiles et aux textiles. Des $771 millions, en effet, $496 millions proviennent des Etats-Unis. Le Canada, actuellement, peut-être comparé à l'individu qui liquide son capital pour le dépenser sur de la marchandise de consommation rapide. Cette façon, pour notre pays, de dissiper son avoir devra bien cesser un jour ou l'autre. Autrement, un beau matin, les Canadiens se trouveront confrontés par des réalités terribles dans le domaine de l'économie qu'ils sont censés ne pas ignorer jusqu'à ce point.

— o —

Ottawa tâte actuellement le vent en jetant des ballons dans l'air quant à son projet d'assurance-santé nationale. Ainsi, Ottawa laisse entendre que le débours formidable qui s'en suivrait influerait naturellement sur le prochain budget fédéral, en d'autres termes, entraînerait probablement l'impossibilité, pour le Gouvernement, de réduire le fisc qui malmène Jean-Baptiste Canayen. Si le public se met à protester contre pareille éventualité, on pourra retirer à temps ce projet comme électoralement périlleux. Et si le contribuable ne se plaint pas à temps, on pourra encore lui faire observer qu'il a été pourtant averti à temps. C'est ce qui s'appelle dans le langage familier, prendre le moins de chance possible.

— o —

Et ce serait bien l'esclavage! Dans la cité d'amour que les maçons du collectivisme veulent nous bâtir avec les matériaux qu'ils nous auront volés, il n'y aura plus que deux classes d'individus: les "contrôleurs" et les "contrôlés", les "percepteurs" et les "perçus".. les maîtres et les esclaves! Les contrôleurs, les percepteurs, les maîtres, ce seront les meneurs, les exploitants du collectivisme actuel; les contrôlés, les perçus, les esclaves, ce sera vous, ce sera nous tous, ignorants dans l'art de duper le peuple, de séduire les multitudes par la magie des beaux mensonges, nous tous à qui l'astuce et l'intrigue répugnent, pauvres imbéciles qui ne savons que travailler pour l'impôt!

Jules Pravieux,
"Le rêve socialiste"

Le Bien-Etre Visuel

Le strabisme

On constate assez souvent chez un grand nombre de bébés un strabisme soit divergent, soit convergent, durant les premiers mois et seulement à certains moments. Le plus souvent, le strabisme disparaît au fur et à mesure que grandit l'enfant. Cependant, si l'enfant louche constamment ou très souvent durant les premiers mois ou s'il louche encore à l'âge de cinq ou six mois, il faut le faire tout de suite examiner par un oculiste. Il arrive fort bien qu'une maman s'imagine que son enfant louche, alors que ses yeux sont parfaitement normaux. Cette impression est provoquée par la largeur de la proportion du nez située entre les yeux qui est proportionnellement plus large chez les bébés que chez les adultes.

Les mamans se demandent souvent s'il est prudent de suspendre des jouets au-dessus du berceau d'un enfant, ce qui se fait dans bien des foyers, parce qu'il louche en les regardant. Il ne faut pas suspendre, en effet un jouet exactement au-dessus de la tête d'un enfant, mais l'on peut parfaitement en attacher quelques-uns à la portée de ses mains. Il faut se souvenir que lorsqu'un enfant examine un objet se trouvant entre ses mains, ses yeux sont beaucoup plus près de cet objet que ceux d'un adulte accomplissant le même geste, étant donné que les bras de l'enfant sont beaucoup plus courts. Il ne fait, en regardant le jouet, que converger son regard, comme le font les adultes quand ils veulent regarder le bout de leur nez. De toute façon ce n'est pa sainsi que le bébé risque le strabisme.

Si l'optométriste, ou le médecin oculiste, décide qu'il faudra tôt ou tard avoir recours à une intervention chirurgicale, il est préférable au point de vue psychologique très important, de faire opérer l'enfant le plus tôt possible, afin qu'il ne se crée en lui un complexe d'infériorité, c'est-à-dire vers l'âge de quatre ou cinq ans.

La Ligue du Bien Etre Visuel Incorporée, 1369 rue du Parc Lafontaine, Montréal, Qué., offre de répondre gratuitement, et par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur des sujets visuels.

Ralentissez au moment de rencontrer

Les dangers accrus de la route durant la nuit sont dûs principalement au champ de vision restreint pour le conducteur et à l'éblouissement causé par les phares des véhicules rencontrés. Il importe d'ajuster sa vitesse à ces conditions particulières. Contre l'éblouissement, ralentissez et ne perdez pas de vue le côté, droit de la route qui indique votre ligne. Méfiez-vous des vitesses excessives même sur les routes moins fréquentées, car souvent, quand la monotonie de la route droite vous engourdit, la moindre faute ou le moindre "imprévu" peuvent être fatals. Les meilleurs phares n'éclairent qu'une faible partie de la distance qui est visible de jour Il faut toujours maintenir une vitesse qui vous permettra d'arrêter en dedans de la distance éclairée par vos phares. Pour les piétons, le seul endroit sûr pour circuler est le trottoir. Sur les routes où il n'y en a pas, il faut marcher sur le côté gauche, faisant face à la circulation. Le fait que le piéton voit les phares du véhicule, ne veut pas dire que le conducteur l'a vu. N'oublions pas que le piéton habillé en foncé est à peine visible du conducteur. Pour que celui-ci puisse vous voir à temps, portez le soir quelque chose de blanc ou de clair, ou une lampe de poche. Seules une vitesse réduite et une vigilance accrue tant de la part du conducteur que du piéton, peuvent contrebalancer les risques additionnels du trafic nocturne.

Craignez le naphte

Maintenant que l'été est bel et bien terminé, les ménagères sortent le linge d'hiver et généralement nettoient le linge d'été avant de le serrer dans les armoires ou les placards. Si vous faites vos nettoyages à la maison, assurez-vous que le liquide que vous employez n'est pas imflammable, vous recommande la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. N'employez pas de naphte qui est un liquide extrêmement dangereux de même que toute autre substance volatile qui peut exploser à la chaleur. Soyez extrêmement prudentes, répète la Ligue aux bonnes mères de famille qui veulent tout nettoyer le linge avant de le serrer pour l'hiver. De pénibles accidents sont survenus nombreux dans le passé et vous pouvez les éviter avec un peu de prudence.

H. P. CAMPEAU, C. d'A. A.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

Feu - Vie - Automobile - Accident - Maladie

220 RUE LAVAL TEL. 422 B. P. 328

LAC-MEGANTIC

CONFIEZ-MOI VOS TRAVAUX DE REPARATIONS D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

FER A REPASSER, GRILLE-PAIN, POELE ELECTRIQUE, BALAYEUSES ELECTRIQUES, MALAXEUR, BREF TOUS AUTRES ARTICLES DU GENRE.

—oOo—

ervice prompt et satisfaisant — Prix raisonnable.
Expérience de plusieurs années dans ce travail.

J.-P. GOBEIL

ELECTRICIEN

118 Rue Laval - Tél. 349-W - Lac-Mégantic

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. EDOUARD LAFLECHE

DENTISTE

9 h. a.m. à 9 h. p.m. Tél.: 106

LAC-MEGANTIC

Edifice Laflèche En face du Bureau de Poste

Dr Viateur Bolduc

Spécialité : Chirurgie générale

Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Elève des Hôpitaux de New-York

HEURES DE BUREAU
de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures

4, rue Milette Tél. 218

LAC-MEGANTIC

Dr Jacques Huard, m.d.

Spécialité : Chirurgie générale

Ex-interne et ex-résident certifié en chirurgie du West Jersey Hospital de Camden, N. J.

Heures de bureau : 11 à 12 a.m. — 2 à 4 p.m. — 7 à 8 p.m.

40, rue Frontenac - C. P. 838 - Téléphone 54

LAC-MEGANTIC

Dr Paul Frescynet

CHIRURGIEN - DENTISTE

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tél. 39 Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils

Lac Mégantic Cté Frontenac

EXAMEN DE LA VUE

Dr Marcel Couture, O.D.

OPTOMETRISTE

TRAITEMENTS VISUELS YEUX ARTIFICIELS

Bureau-Résidence : Au-dessus de la Banque Provinciale

LAC-MEGANTIC - Tél. 134

Le Dr Lionel Darche

166, rue King-O., Sherbrooke

YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE

GAETAN LEBRUN

ARPENTEUR-GEOMETRE

Tél. 120 LAC-MEGANTIC

Docteur Jos. Aubut

Médecin - Chirurgien

Ex-interne du French Hospital de New-York

100 "A", rue Frontenac LAC-MEGANTIC

Téléphones : Bureau 108 — Résidence d'été 650-w-3

Frs-X. Paradis, B.A.O.D.

OPTOMETRISTE

examen de la vue - traitements orthoptiques

Bureau : 59, Rue Frontenac, Tél. 372
Résidence : 216, Rue Laval, Tél. 430

Lac Mégantic Cté Frontenac

Au conseil . . .

(Suite de la 1ère page)

lettre que fait parvenir au conseil M. J. Patrick Arguin, trésorier de la ville demandant au nom de tous les employés du bureau que la journée du samedi soit complètement libre pour chacun, ajoutant que tous seraient prêts à faire comme les employés des banques, c'est-à-dire à travailler le vendredi soir de 7 à 9 heures, accommodant ainsi la population considérant que les magasins sont ouverts ce soir-là.

Le maire dit que c'est là une question qui est à l'étude depuis assez longtemps; on en discute considérant les avantages et les désavantages, les premiers l'emportants sur les derniers. Tous les membres du conseil, sont favorables à ce changement qui sera opéré pour l'avenir.

On prend connaissance d'une demande de souscriptions, réitérée par l'hôpital Ste-Justine, de Montréal. Le maire dit qu'il répondra lui-même à cet appel, exprimant les regrets de la ville de ne pouvoir souscrire.

Le maire dit qu'il aurait besoin d'une résolution pour l'engagement de MM. Albert Choquette et Arthur Girard. L'échevin Latulippe dit au sujet de ces engagements que la ville possède un corps de police de 5 hommes et qu'il croit qu'on pourrait leur confier ce travail d'inspecteur dans la construction. Le maire Drouin déclare qu'il s'est toujours opposé à cette méthode, car il considère que lorsqu'un constable ne serait pas au devoir, il pourrait donner comme excuses qu'il a d'autres fonctions à remplir, ajoutant aussi qu'il faut à ces personnes des qualifications à cette fin. On procède, par résolution, à l'engagement de MM. Choquette et Girard.

Le maire dit que le conseil a reçu une demande d'emploi de la part de M. Gérard Duchesneau, laquelle sera mise en filière pour être considérée en temps opportun.

Lue une lettre du Ministère de la Défense Nationale, remerciant le conseil municipal pour l'excellent accueil fait aux troupes de cet organisme, en marge de la campagne de recrutement récente.

Dans une lettre qu'il fait parvenir au conseil M. Eloi Guillemette député de Frontenac accuse réception de la résolution que la ville lui envoie, demandant au gouvernement provincial de prendre à sa charge la rue Jeanne-Mance, priant le député d'appuyer cette demande. Concernant l'autre demande de la ville à l'effet de porter à $2,000 l'octroi de $1,500 du provincial pour la réfection d'un chemin, le député provincial dit qu'il est impossible d'acquiscer à cette demande, cette année, le budget préposé étant épuisé; il recommande toutefois à la ville d'effectuer les travaux de forme dès cette année. Au sujet de la demande d'octroi substantiel, pour le département des incendies à l'hôtel de ville, le député informe le conseil qu'il a transmis sa résolution à qui de droit et qu'il attend des nouvelles.

Lue une lettre de M. Wilfrid Fortin, lequel dit avoir fait l'acquisition il y a une couple d'années, d'un terrain situé sur le Boulevard des Vétérans et qu'il a l'intention de clôturer le dit terrain, faisant remarquer que la ruelle voisine pénètre sur son terrain et qu'il devra, par conséquent empiéter sur la dite ruelle; il désire aviser le conseil afin qu'il n'y ait pas de malentendu.

L'échevin Martel dit s'être rendu sur les lieux et avoir constaté que les bornes se rendaient à peu près au centre de la ruelle. On discute de cette situation. On étudiera sur les lieux ce qu'il est mieux de faire.

Dans une lettre qu'elle adresse au conseil, la compagnie Téléphone Bell attire son attention sur les dommages qu'elle a subis alors qu'un de ses cables souterrains a été endommagé et que sa réclamation sera envoyée au conseil.

Le sujet de l'installation d'une ligne téléphonique directe entre la ville et le site Gayhurst a déjà été discuté et des informations ont été demandées à M. H. E. Léonard, le gérant. Le maire dit que ce dernier l'a informé qu'il en coûterait environ $1,000 pour ces travaux, mais le maire croit qu'ils pourraient être effectués pour $800. On invitera M. Léonard à venir rencontrer les membres du conseil, lors de la prochaine séance afin d'obtenir plus de détails.

Le maire suggère qu'une lettre de remerciements soit adressée au maire de Granby, M. Horace Boivin, qui a bien voulu envoyer son chef de police, lequel a fourni d'intéressantes informations concernant le service des parcomètres

Le conseil prend connaissance du rapport des activités au département du feu durant la semaine de la prévention des incendies, du 7 au 13 octobre, lequel rapport est soumis par le chef Jean Ste-Marie: 65 établissements de commerce ont été visités (propreté, système de chauffage et tuyaux) 10 ont été trouvés en mauvais ordre; 16 garages et stations de service visités; 4 ont été trouvés en mauvais ordre; 5 manufactures visitées; 2 sujets pour inspections dans 2 semaines; 5 écoles garçons et filles furent inspectées, 3 avec exercice de sauvetage; le camion du département du feu a été nettoyé et est en parfaite condition; 65 enseignes contre le feu ont été placées dans les établissements de commerce; un rapport détaillé de la semaine de la prévention des incendies sera soumis à la ville, en même temps qu'une copie sera envoyée au Commissariat des Incendies à Québec; le chef fait rapport d'un accident survenu le 6 octobre à l'auto du département (patrouille). Les constables Perron et Boulé étaient en devoir; une recommandation est faite pour l'achat de cinq uniformes et d'un paletot d'hiver d'officiers. Après entrevue avec N. Horace Boulé, employé au département des compteurs le chef recommande celui-ci pour la réparation et l'entretien des parcomètres; 220 parcomètres ont été posés, 11 restent au poste comme surplus; total pour les parcomètres: 231.

Lue lettre de Mtre Gérard Lacourcière avocat de la ville, demandant au conseil de bien vouloir l'autoriser par résolution à prendre les procédures nécessaires auprès de la municipalité de St-Samuel pour fins de cassation du rôle, comme il l'a fait pour la municipalité de St-Hubert. Une résolution est inscrite en ce sens, au livre des minutes, proposée, secondée et adoptée à l'unanimité.

Le maire dit que la ville a reçu plusieurs réclamations d'Assistance publique, lesquelles sont remises au comité concerné.

Le maire dit que le rapport des Ingénieurs Bessette et Migué, concernant le projet de construction de tuyaux de béton a été soumis au conseil et qu'il sera étudié en comité plénier.

L'échevin Martel déclare concernant ce projet qu'il possède en mains toutes les informations et tous les renseignements, prix et autres détails concernant la fabrication des dits tuyaux et que le tout est à la disposition de qui voudrait l'examiner. Il fait remarquer que cela s'élève à $19,500. pour les tuyaux de 7 pieds, ne comprenant pas toutefois ce qui pourra coûter l'installation.

L'échevin Paré y va de son opinion sur le sujet, soulignant qu'il trouve fort dispendieux le projet en question prévoyant certains ennuis qui pourraient survenir dans le cas où la grosseur des tuyaux serait inégale; il croit que les tuyaux de 4 pieds seraient tout aussi bons et d'une durée d'au moins 20 ans. On étudiera davantage la question.

On passe ensuite à la lecture de l'amendement du règlement concernant l'ouverture et la fermeture des magasins. Il est proposé, secondé et résolu unanimement que le règlement No. 228 de ce conseil soit amendé aux articles 1 et 2, en abrogeant ces deux articles et les remplaçant par les suivants: Article1, Heures de Fermetures.— Tous les établissements commerciaux de la Ville de Mégantic, sauf les restaurants, fermeront leurs portes à 6 heures p.m. et demeureront ainsi fermés jusqu'au lendemain à 6 heures a.m. les lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi. Le Vendredi l'heure de fermeture sera à 10 heures p.m.

Article 2, Fêtes religieuses et légales.— A partir du 17 décembre jusqu'au 24 inclusivement et les 30 et 31 décembre, les établissements commerciaux pourront demeurer ouverts jusqu'à 10 heures p.m. Les établissements commerciaux sauf les restaurants, seront fermés les fêtes religieuses suivantes: Epiphanie, Ascencion, La Toussaint, l'Immaculée-Conception ainsi qu'aux fêtes légales suivantes: — La St-Jean-Baptiste, le premier juillet, la fête du Travail, et le Jour d'Action de grâce, fixé par proclamation. Article 3.— Les autres articles du dit règlement No 228, demeurent inchangés. Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais et après l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Le maire rappelle que la ville a vendu les lots qu'elle avait mis en vente; qu'il y avait sur ces terrains une hypothèque de $60,000. et qu'il faudrait que la ville ait une main-levée de la Compagnie Lake Megantic Pulp; que cette affaire soit règlée au plus tôt afin de pouvoir toucher le revenu de cette vente là. On écrira à qui de droit à cette fin.

Il est proposé, secondé et adopté à l'unanimité que le renouvellement du contrat d'assurance-groupe, avec la compagnie Crown Life soit effectué tel que stipulé par une lettre de la dite compagnie, en date du 27 septembre 1956.

Un accident survenu sur la ligne électrique de 30,000 volts située dans Ditchfield, alors qu'une mine en explosant aurait lancé des pierres dont une a coupé un fil; le service électrique a été suspendu et il en est résulté des dommages, comme nous le disons plus haut. La ville fera parvenir un compte à la municipalité en question.

L'échevin Latulippe rappelle à ses collègues qu'il a déjà été question au conseil, qu'on change les noms de rues; il dit que cette question est en suspens et qu'on ferait bien un jour de la règler pour de bon; il serait favorable à un changement des noms de rues pour qu'il n'y ait que des rues et des avenues qui seraient connues comme première, deuxième, etc; il dit que les étrangers ont de la difficulté à retracer les endroits où ils se rendent avec le système actuel, certains noms n'apparaissant pas, d'autres étant effacés, etc.

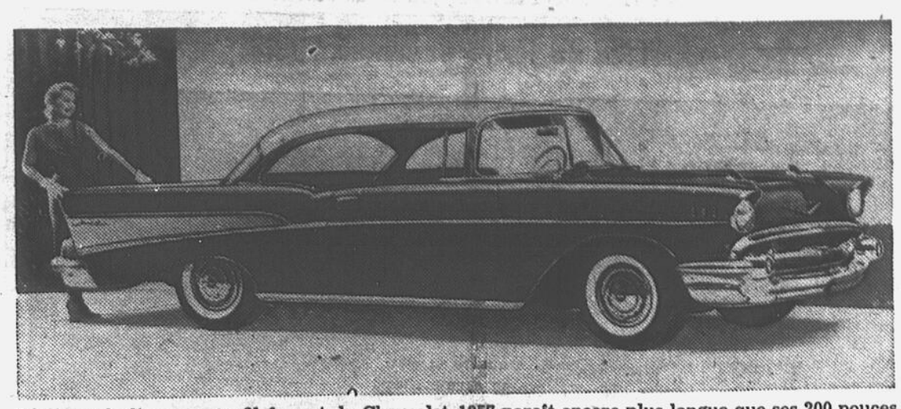
Le maire suggère qu'on communique la chose à la Société St-Jean Baptiste qui a déjà pris l'initiative de changement dans ce domaine. On invitera ses membres, par lettre à venir discuter de la question devant le conseil.

Revenant à la charge l'échevin Latulippe rappelle qu'il avait déjà été question de former un comité de l'industrie, lequel devait être composé de personnes compétentes qui pourraient s'occuper d'amener de l'industrie à Lac-Mégantic; il suggère que dans le prochain budget, une certaine somme soit attribuée au comité en question afin de défrayer les dépenses qu'il jugerait sage d'encourir pour poursuivre son but. Le maire dit qu'on pourrait passer une résolution dans ce sens-là déclarant que le conseil est d'avis de constituer un comité d'hommes compétents et de l'appuyer dans son travail.

L'échevin Latulippe y va d'une autre suggestion, celle de passer une resolution de remerciements à l'adresse de MM. les abbés O'Neil et Dion pour leur travail, souhaitant succès à leur mouvement, etc., que copie de la résolution soit envoyée au Recteur de l'Université Laval et à Son Eminence le Cardinal Léger.

Le maire Drouin croit qu'on ne devrait pas le faire car fait-il remarquer, ce serait mêler le conseil dans la politique "et à l'hôtel de ville on veut faire abstraction de toute politique, quoiqu'en disent certaines personnes" je ne vous dis que je ne pense pas comme vous tout au fond de mon coeur, mais je ne suis pas ici comme l'avocat Drouin, mais comme Maire de Lac-Mégantic" conclut-il.

Il n'y a plus d'autre question à l'ordre du jour et la séance est levée sur proposition de l'échevin Paré, et secondée et adoptée à l'unanimité.



Réalisant la ligne au profil fuyant, la Chevrolet 1957 paraît encore plus longue que ses 200 pouces — deux pouces et demi de plus que l'an dernier. Toutes les carrosseries sont plus basses, la superficie du pare-brise est encore accrue et le tout réuni forme une ligne extrêmement attrayante. Parmi les nombreux perfectionnements mécaniques, le révolutionnaire injecteur de carburant est aujourd'hui procurable moyennant supplément. Ci-dessus, le coupé sport Bel Air.

L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE DE LA REGION DE MONT LAURIER EN TETE DU TOURNOI DE PECHE MOLSON

L'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal se classe maintenant en troisième position.

Les dernières semaines de pêche de la saison ont apporté plusieurs changements dans la position des Clubs et Associations de pêche comme on pourra le constater en lisant la liste suivante:

1.— Association de Chasse et Pêche de la région de Mont Laurier.
2.— Association de Chasse et Pêche de Chicoutimi-Lac-Lac St-Jean
3.— Association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal Inc.
5.— Club Sportif des Pêcheurs du Lac St-François
6.— Club de Chasse et Pêche de Chambly Inc.
7.— Stanstead County Fish & Game Club.
8.— Association de Chasse et Pêche des Laurentides
9.— Association des Pêcheurs Sportifs et des Chasseurs du St-François Inc.
10.— Club de Conservation du Memphremagog.
11.— Club de Chasse et Pêche de Montréal-Nord.
12— Yamaska Conservation Association
13.— Le Club de Chasse et Pêche du Petit Lac Magog.
14.— Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc.
15.— Société des Shasseurs et Pêcheurs de Hull.

Les dirigeants des Clubs et Associations participant au Tournoi Molson 1956 sont priés de noter que le Tournoi se termine le 31 octobre et qu'aucune formule de participation ne sera acceptée après le dix novembre.

La distribution des trophées et des prix aux Clubs et Associations de pêche gagnants aura lieu au cours du banquet annuel de la Fédération des Associations de de Chasse et Pêche du Québec, samedi, le 1er décembre lors du grand congrès qui se tiendra cette année à Granby

La distribution des médailles et des prix aux pêcheurs gagnants se fera individuellement au cours de l'hiver dans chaque Club ou Association au cours de réunions spéciales.

Une route de 100 milles construite au Labrador

La British Newfoundland Corporation vient de parachever une route de 100 milles dans le coeur du Labrador qui conduit du chemin de fer "Quebec North Shore and Labrador" aux grandes chutes de la rivière Hamilton.

M. W.-J. Southam, directeur-gérant de la Brimco, vient de déclarer à Montréal: "Nous avons maintenant notre première route d'accès aux grandes chutes".

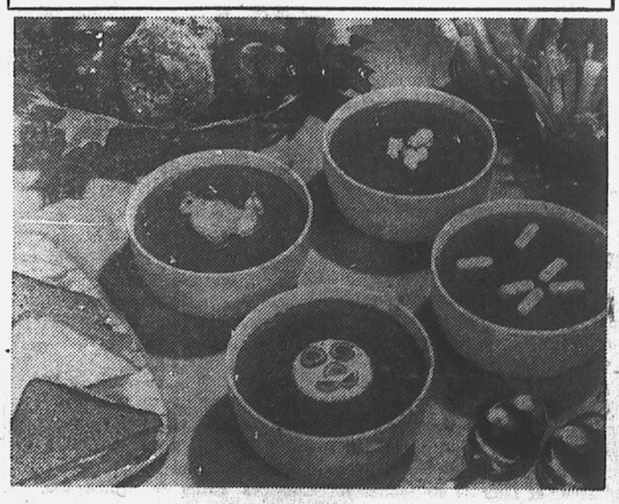
La compagnie négocie la vente d'électricité qu'elle projette de tirer du potentiel de 4,000,000 de chevaux-vapeur des chutes de la rivière Hamilton.

La Ligue de Sécurité de la province de Québec a écrit personnellement à chaque propriétaire de camions pour leur demander de donner à leurs employés les instructions appropriées pour l'observance d'une Semaine de Sécurité Routière afin d'obéir aux lois de la circulation et de promouvoir celle de la prudence et de la courtoisie.

Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Anne Marshall

DES LUNCHS RÉCHAUFFANTS POUR LES JOURS D'AUTOMNE



Les fraiches journées d'automne font qu'on pense à nouveau à des plats copieux et chauds tels que des soupes fumantes. Justement ce que vos enfants apprécient pour le lunch.

Après avoir travaillé toute la matinée, les écoliers sont affamés. Comme c'est bon de s'attabler devant un grand bol de soupe aux légumes et un sandwich au fromage piquant. Peut-être bien qu'ils redemanderont des deux afin de remplir leur estomac vide; mais, après un tel repas nourrissant, ils seront rassasiés. Et il semble que la chaleur de la soupe soit bienfaisante à leur esprit.

Par bonheur, tout un choix de bonne soupes chaudes est à votre disposition. Vous n'avez qu'à prendre, sur l'étagère, l'une des "21 sortes" de soupes condensées. Et vous pouvez aussi mélanger deux saveurs. Essayez la soupe aux tomates avec la soupe au boeuf et nouilles. Ou bien la soupe crème de poulet avec la soupe crème aux asperges.

C'est un vrai jeu que de garnir un bol de soupe de façon à ce que son aspect ravisse les yeux. Que pensez-vous de blé d'Inde éclaté, blanc et duveteux ou d'une rôtie coupée en forme d'animal au moyen d'un coupe-pâte, pour décorer une soupe aux tomates? Ou bien faites un visage amusant avec un cracker décoré qui flottera sur la soupe; étalez du fromage sur le cracker (utilisez des petits morceaux d'olive ou des noix pour les yeux, les oreilles et le nez). Voilà une note gaie non seulement pour vos repas de réunion, mais aussi pour les repas de tous les jours.

SOUPES ET SANDWICHS POUR LE LUNCH
(à manger à la maison ou à emporter à l'école)

Soupe aux Tomates (garnie de blé d'Inde éclaté); Sandwich aux oeufs en salade; Pommes; Beignes.

Soupe aux Légumes (garnie de bacon croustillant); Sandwich au thon en salade; Abricots; Petits fours au gingembre.

Soupe aux Fèves avec bacon (garnie de saucisses de Francfort coupées en tranches et grillées); Sandwich au fromage et aux olives; Banane; Négrillons au chocolat.

LA SAUCE AMÉLIORE LES SANDWICHS

Quand vous avez un reste de viande rôtie du dîner, faites des sandwichs doubles pour le repas suivant. Améliorez-les avec de la sauce (utilisez 1 boîte de sauce au boeuf). Pour chaque sandwich, placez une tranche de viande entre 2 rôties et mettez encore une tranche de viande sur le dessus. Versez-y la sauce brune chaude. Chaque boîte contient 1¼ tasse de sauce au boeuf, suffisamment pour 3 ou 4 sandwichs. Garnissez les assiettes de sandwichs avec des morceaux de céleri croquant, des bâtonnets de carottes et des marinades. Ça, c'est un repas!

ESSAYEZ LA SOUPE AUX ASPERGES—ET AU CÉLERI

Cette combinaison de soupes est merveilleuse pour être servie froide. Mélangez 1 boîte de soupe crème d'asperges avec 1 boîte de soupe crème de céleri et ajoutez-y en remuant 1 boîte à soupe d'eau et 1 de lait. Puis, pour en rehausser la saveur, ajoutez 2 cuillerées à soupe de persil haché menu ou ¼ tasse de carottes râpées. Faites refroidir pendant 4 heures. Servez dans des bols froids. 4 portions.

Seagram's V.O. ★ Seagram's Crown Royal ★ Seagram's Golden Glass ★ Seagram's "83" ★

Servez Seagram en toute confiance

Occasion dans ce territoire

GERANT DEMANDE

plein temps ou temps partiel

Un revenu de $200 ou plus par semaine à temps partiel, et davantage à plein temps. Cette compagnie canadienne chosira un homme ou une femme pour gérer cette affaire sensationnelle dans votre territoire local. Aucune expérience nécessaire, car nous vous enseignons tous les détails de l'affaire. Tous les clients sont trouvés par la compagnie et aucune vente n'est nécessaire.

Voici les qualifications requises:

1— Bon caractère et référence.
2— Un minimum de 10 heures par semaines à consacrer à l'affaire.
3— Un capital d'environ $2,000 comptant est entièrement garanti.

Répondez à cette annonce immédiatement si vous avez les qualifications voulues et désirez une entrevue avec notre représentant dans votre territoire. Inutile de répondre si vous n'êtes pas définitivement intéressé à diriger une entreprise d'importance, si vous n'avez pas le capital voulu et si vous ne pouvez prendre une décision immédiate après connaissance des faits, car ceux qui seront choisis seront nommés sans délai. C'est une occasion d'être en affaires et d'en retirer un revenu sans limite.

Pour une entrevue personnelle dans votre localité, écrivez à:

J. W. WEBB COMPANY

1449 rue St-Alexandre, Montréal, P. Q.—

donnant une description personnelle ainsi que votre numéro de téléphone.

PETITES ANNONCES

MAISON A VENDRE: Située à 208 rue Laval, comprenant 7 pièces chambre de bain; aussi grand garage. Pour plus de renseignements veuillez communiquer au No 208 de la rue Laval, Tél. 389-R, Lac-Mégantic. Oct. 18 - 25

BUREAU ET LOGEMENT A LOUER: Chauffés, situés au rez-de-chaussée, en face du Bureau de POSTE. S'adresser à: Téléphone 106, Lac-Mégantic. Jt 26

PIANO A VENDRE: Piano automatique "Bouchard", avec 19 rouleaux, Belle occasion, à $200. seulement. S'adresser à: TEL.: 983-W, Lac-Mégantic. 25 oct., 1 nov.

MENAGE A VENDRE: Poêle électrique, set de cuisine, laveuse, frigidaire, ameublement de chambre à coucher, etc. S'adresser à: Tél.: 188-J, 22 rue Lemieux, Lac-Mégantic. A. 30, j.n.o.

VENDEURS DEMANDES: Avons besoin de vendeurs agressifs pour Marsboro, Milan, Normand, Val Racine et Woburn. Si vous êtes ambitieux, joignez nos rangs. Ecrivez pour détails et catalogue gratis à: FAMILEX, Dept S., Station C., Montréal. O. 4-11-19-25

MAISON A VENDRE: Bonne grande maison, avec chambre de bain, en très bonne condition, située rue Villeneuve, facilité de paiement. Pour informations, s'adresser au GARAGE THIVIERGE rue Agnès, Tél.: 127-W, Lac-Mégantic. O. 18 - jno

AUTO A VENDRE: Automobile modèle 1932, 4 cylindres, coupé, rings neufs de 1955. Aucun millage en 1956; serait très pratique pour la chasse, la pêche, voyager au chalet, au travail. (Cette auto appartenait autrefois à Mlle Lapierre agent d'assurances). S'adresser au GARAGE BELLEFLEUR, Tél.: 187, Rue Laval, Lac-Mégantic. O. 18-25, N. 1-8 - P.

TERRAIN A VENDRE: Terrain situé rue Victoria, superficie approximative de 40 mille pieds, entrepôt de 30 x 40 pieds; aussi chalet situé de l autre côté de la Baie des Sables pouvant offrir le confort durant trois saisons consécutives; deux niveaux, laine minérale dans les murs; poêle combiné au bois et au gaz, place privée. S'adresser à: GERARD GRENIER, 16159, rue Bureau, Pointe aux Trembles, Montréal. Juin 21 - j.n.o.

AGENTS DEMANDES: ASSUREZ-VOUS l'agence JITO dans bons territoires vacants. Avantages nombreux. Spéciaux gratis chaque mois. Commission avantageuse. Vous gagnerez facilement de $50. à $75. par semaine. $18 requis. J I T O, Dept. 6, 5130 St-Hubert, Montréal. O. 25

LOGEMENT A LOUER: Deux chambres, grande cuisine et chambre de bain, aussi grandes garderobes. S'adresser à: WILFRID COUTURE, 9 rue Montcalm, Lac-Mégantic. 25 oct.

A VENDRE: Pick-up s'adaptant à tout radio, offert à seulement $10.00; fauteuil à sacrifier pour $5.00; manteau d'hiver pour fillette, grandeur 14 ans, seulement $5.00. S'adresser à 112-B, rue Laval, Tél.: 219-J, Lac-Mégantic. 25 oct.

MAISON A VENDRE: Maison située au camp militaire, avec grand emplacement; vendrais à très bonnes conditions. Cause: maladie. S'adresser à Mme JOS.-ANDRE ROY, rue St-Laurent, ou Téléphoner à 677-J, Lac-Mégantic 25 oct., 1) nov. - P.

MAISONS ET TERRES A VENDRE: Situées à Lac-Mégantic, et dans les paroisses avoisinantes, alors si vous désirez acheter ou échanger, n'hésitez pas à communiquer avec HONORE MERCIER, commerçant, Lambton, Cté Frontenac. Tél.: 30. A. 30 - j.n.o.

CHAMBRES A LOUER: Quatre chambres chauffées à louer; bon chez soi, chambre de bain, eau chaude et froide; situées à 14, rue Cliche ou 9 rue Notre-Dame. Pour plus de détails, s'adresser à ERNEST ROY, 14 rue Cliche, Lac-Mégantic sud. O. 11-18-25, N. 1 - P.

MAISONS A VENDRE: J'ai plusieurs maisons situées dans la ville de Lac-Mégantic, dont une de 4 logements, rue Laval, au prix de $ 25,000; une terre située dans Stanstead, avec 25 vaches à lait, tracteur tout équipé et plusieurs autres propriétés dans la ville. Si vous voulez vendre, acheter ou échanger votre propriété, je suis à votre entière disposition pour tous renseignements, prix et conditions. Adressez-vous à: FERNANDO BOULANGER, agent d'immeubles, 29 rue St-Laurent, Tél. 695-M, Lac-Mégantic. O. 11 - j.n.o.

LA VERITE

La vérité est comme le pain de notre esprit.
Mais ici-bas, on dirait
Qu'elle manque du pouvoir.
Oui, la puissance fait défaut à la vérité.
La vérité est dépourvue de puissance,
Elle souffre de faiblesse,
Elle souffre d'anémie,
Elle souffre... la vérité.
Maintenant la vérité est faible.
Maintenant la haine de la vérité existe.
Maintenant l'erreur et le mensonge sont libres.
"Il était la Vérité, et les Ténèbres n'ont pas pu
La recevoir."
Maintenant la vérité court le danger du
Scandale...
Maintenant la vérité laisse la puissance à la porte;
Elle se présente dans la faiblesse.
Elle provoque la révolte aujourd'hui la vérité.

Il y a des vérités qui ont quelque force, aujourd'hui!
Mais plus la vérité occupe une place élevée, moins
Elle a de force,
Aujourd'hui.
Et plus la vérité est noble, plus
On la couvre de ridicule,
Aujourd'hui.

La vérité restera le pain de notre esprit,
Le fondement de notre existence.
Parce que, après un temps, vérité et puissance ne feront
Qu'UN.
Oui, la vérité aura autant de puissance qu'elle
Mérite;
Et plus elle sera noble, plus
Elle aura un règne puissant.
Et plus elle sera élevée dans l'échelle de l'intelligible, plus
Elle sera bouleversante, destructrice, dévorante,
Dominante.
Alors, la vérité explosera.
Alors, la vérité se répandra.
Alors, la vérité dominera sur toutes choses.
Alors, ce sera un évènement épouvantable pour quiconque ne veut pas
La vérité.
Maintenant, Dieu donne de l'espace...
Mais quand Dieu voudra que vérité devienne puissance,
Quand Dieu mélangera puissance et vérité.
"Le royaume des cieux est semblable à ce levain qu'une
Femme prend et MELE à trois mesures de farine..."
Quand Dieu MELERA vérité et puissance,
Quelle libération pour celui qui tend vers
La Vérité!

JEAN DULAC

SOUVENIR DU TEMPS DE JEANNE MANCE



● Objets historiques conservés à l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui servaient jadis, dans le premier hôpital de Ville-Marie.

CHEVROLET 1957

Dans une déclaration qui a pris aujourd'hui presque toute l'industrie de l'automobile par surprise, General Motors of Canada a annoncé qu'un système d'injection de carburant et une nouvelle transmission automatique à triple turbine feront leurs débuts dans les Chevrolets 1957.

Le système d'injection de carburant RAMJET, dont rêvent depuis longtemps les ingénieurs en automobile, sera présenté dans le moteur Corvette, un puissant nouveau V8 de 283 CV, qui sera offert en équipement facultatif dans toutes les voitures Chevrolet.

Les Chevrolet 1957 seront en montre prochainement chez les dépositaires. En même temps, aura lieu la présentation de la nouvelle transmission "Turboglide".

Au point de vue apparence générale, les Chevrolet 1957 diffèrent grandement des modèles 1956. Leur longueur hors tout a été prolongée de deux pouces et demi, mais le profil horizontal ultra-fuyant de leur nouvelle silhouette donne l'impression que ces voitures mesurent plus que leurs 200 pouces de longueur. Toutes les carrosseries sont plus basses; la hauteur de la coupole a été réduite d'un pouce et demi et la surface des pare-brise a été considérablement agrandie.

Toutes les autos Chevrolet présentent un train avant des plus robustes, comportant un ensemble pare-chocs et protecteurs, grille de radiateur et feux de stationnement encastrés. Des ornements de capot en forme de fer de lance ajoutent une note moderne à l'ensemble. Cependant, la ressemblance entre les trois séries Chevrolet s'arrête là. Une fois de plus, Chevrolet offre des intérieurs et des extérieurs exclusifs dans chacune de ses séries.

Pour ce qui est des perfectionnements mécaniques des nouvelles Chevrolet, l'injection de carburant RAMJET remplace le carburateur. Grâce à la puissance plus docile et au réchauffage plus rapide qu'assure ce système, on prévoit que l'industrie en général l'adoptera d'ici quelques années. Chevrolet fait oeuvre de pionnier, dans ce domaine, pour sa catégorie, et sera l'une des rades marques, sans égard au prix, à offrir cet avantage, cette année.

La transmission Turboglide est une exclusivité Chevrolet. Elle porte le principe de la conversion du couple — présenté pour la première fois dans la Powerglide Chevrolet, en 1950 — à un nouveau sommet d'efficacité.

La triple turbine — à caractéristiques de rapport infiniment variables — fournit une puissance de poussée ininterrompue, à toutes les vitesses. On ne "sent" aucun changement de vitesse, à toutes les allures de marche.

La Turboglide fait partie d'un choix de 22 équipes de puissance, conforme à la tendance qui a influencé à un tel point la construction des autos de promenade, en ces dernières années.

Chevrolet offre 20 modèles de voitures 1957, et le plus vaste assortiment de teintes dans son histoire: en tout, 460 combinaisons de teintes et de modèles, à comparer à 364 au début de la production de 1956. Des 17 teintes extérieures, sept sont nouvelles. Les carrosseries suivantes seront offertes dans la Chevrolet 1957:

Bel-Air: sedan à deux ou à quatre portes, coupé sport à deux portes, sedan sport à quatre portes, décapotable, station wagon Nomad et station wagon à six places et à quatre portes.

Deux-Dix: sedan à deux ou à quatre portes, coupé club et coupé sport à deux portes, sedan sport à quatre portes, station wagons à six places et à deux ou à quatre portes, et station wagons à neuf places et à quatre portes.

Un-Cinquante: sedan à deux ou à quatre portes, sedan "Utility" et station wagon à six places et à deux portes.

Corvette: modèle sport à deux places, avec toiture en tissu, à fonctionnement manuel ou automatique, ou à toiture solide en plastique.

Bien que la Chevrolet 1957 présente nombre de perfectionnements qui accroîtront le confort et la sécurité de conduite, l'intérêt porte principalement sur la vaste gamme de moteurs, la plus considérable qu'ait jamais offerte un constructeur de voitures à prix modique. Les Chevrolet 1957 offrent un moteur six cylindres et quatre moteurs huit cylindres, de puissance allant de 140 à 283 cheveaux-vapeur.

Le "six" développe 140 chevaux. Les "huit": 283, 270, 250 et 245CV pour le Corvette V8; 220CV pour le Super Turbo-Fire "283"; 185CV pour le Turbo-Fire "283" avec transmission automatique et 165 CV avec Synchro-Mesh et Overdrive; enfin, 162CV pour le Turbo-Fire "265".

Tous ces avantages font de la Chevrolet la voiture la plus extraordinaire dans l'histoire de cette marque et assureront sa supériorité continue dans la catégorie des autos de prix modique.

Signaux pour véhicules en stationnement

Le développement rapide des moyens de transport mécanisés peut être la cause de nombreux accidents lorsqu'il est nécessaire de stationner un véhicule (automobile ou camion), sur un chemin de charroyage ou une route nationale.

Ce qui suit est un exemple réel et typique d'une tragédie survenue sur une route nationale et qui illustre bien la nécessité des signaux:

Un camion chargé de billots voyageait la nuit sur une route nationale quand il eut une panne de moteur et le chauffeur abandonna le camion sur le bord de la route, sans prendre la précaution de placer des signaux pour indiquer sa présence. Le chauffeur d'un second camion voyageant dans la même direction n'a apparemment pas aperçu assez tôt le camion en stationnement et l'a heurté. Le chauffeur et deux aides qui voyageaient avec lui furent tués instantanément.

Sans suggérer l'emploi d'un genre particulier de signal de danger, une compagnie membre de l'Association utilise présentement un petit drapeau de métal 4" par 5", peint avec de la peinture lumineuse jaune et attaché à une petite barre de métal rond. On peut se procurer ce petit drapeau chez: The Hercules Sales Ltd, 3454 Dundas St. West, Toronto, Ontario.

(Quebec Pulp and Paper Safety Association)

Le Grand lac de l'Ours dans les Territoires du Nord-Ouest est le plus grand lac entièrement situé à l'intérieur des frontières canadiennes.

JACQUES & FRERES
Entrepreneurs de pompes funèbres
AMBULANCE JOUR ET NUIT
TEL: 58-W
64, rue Québec Central Lac-Mégantic

RETISSAGE INVISIBLE
Brûlures de cigarettes, trous de mites, déchirures ou autres sur vos habits, robes, manteaux, costumes, pantalons, ou tout autre tissu disparaitront comme PAR MAGIE avec le RETISSAGE INVISIBLE qui remet comme NEUF.
Confiez-moi une commande d'essai et vous me reviendrez
WILFRID BOULET
24 rue Lemieux Tél. 188-W Lac-Mégantic
mai 24


Pour un monument funéraire de bon goût, à prix modique, communiquez avec
Les Monuments Funéraires de St-Samuel
Nous utilisons les plus beaux granits canadiens et importés.
Nous faisons la réparation et le lettrage sur place.
Frs THEBERGE, prop.

ATTENTION! --- ATTENTION!
Avez-vous des ennuis au sujet de votre chauffage?
Si oui, consultez:
MORIN & FILS ENR.
Entrepreneurs en chauffage à air climatisé
Nous vous donnerons les meilleurs prix et ce sur n'importe quelle marque de fournaise et brûleur.
Nous avons aussi en stock, fournaise de seconde-main.
APPELEZ:
H.-L. MORIN
41 Rue Laviolette - Tél. 690 - Lac-Mégantic
août 9—3 ms

BERTRAND BOULANGER
Distributeur
CHARBON HUDSON STERLING
Satisfaction garantie — Service impeccable
128, rue Frontenac Tél. 78 Lac-Mégantic

AMATEURS de Lac-Mégantic et des paroisses avoisinantes!
Vous êtes priés de communiquer avec
M. Jean-Paul GRENIER, (Hôtel Frontenac)
pour vous inscrire à un programme d'amateurs, qui sera présenté au grand public tous les dimanches soir, à partir du
28 OCTOBRE, A LA SALLE BRULOTTE
Notre-Dame de Fatima
Chanteurs, Danseurs, Musiciens, Comédiens, Artistes de tous genres
Communiquez par téléphone au No 1185
DE NOMBREUX PRIX A GAGNER
La salle est à la disposition de toutes les organisations et ce à un prix raisonnable.
LE RESTAURANT DE LA SALLE EST OUVERT TOUS LES SOIRS.
DANSE samedi le 20 octobre à la Salle Brulotte
Les Dames et les jeunes Filles sont admises gratuitement.
Prix de Présence

Buvez aux repas l'eau préparée avec
LITHINES du Dr GUSTIN

● Pétillante ● Alcaline ● Digestive
BOISSON DELICIEUSE — Recommandée pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie — des reins — de l'estomac et de l'intestin. — Un sachet par bouteille d'un litr. d'eau fruide — bien boucher. — Pouvant être bue dans le courant de la journée.
Les Lithines du Dr Gustin
IMPORTES DE FRANCE
REFUSEZ TOUTES IMITATIONS

La différence entre le second choix ...

et le premier choix —

est souvent le solde de votre compte d'épargne
... et voici votre passeport pour une Vie Meilleure
"MA BANQUE" pour 2 millions de Canadiens B de M
Suivez l'exemple de plus de deux millions de Canadiens qui épargnent en vue des choses qu'ils désirent à la B de M.

pour l'épargne...
BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada
"L'épargne n'est pas l'unique facteur d'une vie meilleure ...mais c'est le chapitre qui contient la clef d'une foule de bonnes choses."
Succursale de Mégantic: ARMAND MORIN, gérant
AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

MEGANTIC TIRE SERVICE ENR.

Vous offre

Ventes
GROS et DETAIL
Pneus - Autos - Camions - Tracteurs
FIRESTONE

Ajustement
IMMEDIAT
sur tous les PNEUS de marque
FIRESTONE

Vulcanisation
GARANTIE 3 MOIS
AUTOS - CAMIONS - TRACTEURS
de toutes marques

Ressemelage
(RECAP)
Pneus - Autos - Camions - Tracteurs
de toutes marques
Garantie de un an — Livraison une semaine

Il nous fait plaisir d'aller chez vous chercher vos pneus. Nous achèterons aussi vos vieux pneus. Nous vous invitons à venir visiter notre atelier.

EDIFICE BRULOTTE — Rue McDONALD, LAC-MEGANTIC sud -- Signalez 613

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 24 octobre 1946)

COLLISION : Une automobile vient en collision avec un train de la compagnie Pacifique Canadien, et M. Robert Roy, au volant de la voiture, voit la mort de près.

CONCERT : Un concert est donné à la Salle des Chevaliers de Colomb au profit de l'hôpital St-Joseph. Madame (Dr) Viateur Bolduc avait pris l'initiative de l'organisation. Les artistes au programme étaient : Mme Helen Tomassini, M. Alphonse Savard, M. Marcel Lambert, et Mme Paul Vallerand.

ACCIDENT A ST-GEDEON : Un accident d'arme à feu fait une victime dans la personne de Mlle Alfréda Nadeau, 18 ans, de St-Gédéon. Elle était la fille de M. et Mme Elzéar Nadeau.

NAISSANCE : M. et Mme Philippe Drouin (Noella Royer), une fille Marie, Claudette, Céline. Parrain et marraine, M. et Mme Adjutor Royer; porteuse Mme Paul Gagnon.

AU CONSEIL MUNICIPAL : Il y a séance que présile S. H. le maire Paul Leblanc. Sont aussi présents MM. les échevins Emile Cloutier, A. Komery, Rosaire Fortin, Camille Ethier, Wilfrid Bellefleur, et Alfred Roy ainsi que le greffier le Notaire DeLourdes Lippé. Lue lettre de M. Philippe Brulotte, exprimant son désir d'inaugurer un transport par voie des airs. L'autobus Roy et Bolduc demande, par son procureur Mtre Gérard Lacourcière, une franchise de transport. Une demande d'acheter le camp militaire est faite au conseil. Mtre Gérard Lacourcière sollicite l'assentiment du conseil en faveur de la fondation d'une société des vétérans, par nos militaires. On aquiesce à sa demande et une résolution est passée à cet effet. Le conseil étudie la recommandation de la Chambre de Commerce, conseillant la construction d'un nouvel Hôtel de ville à Lac-Mégantic. La Chambre appuie fortement les Chevaliers de Colomb, dans leur mouvement en faveur d'un collège classique à Lac-Mégantic, demandant au conseil de faire de même.

NOTES LOCALES : M. Herménégilde Dupuis passe quelques semaines sous traitement dans un hôpital de Québec. — Le docteur et Madame Charles Boisvert passent la journée de dimanche à Sherbrooke. — M. Claude Poulin, étudiant au Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke, est à Lac-Mégantic au chevet de son frère Jean-Marc à l'hôpital Saint-Joseph. — Mme Stanislas Michaud Mlle Lucille Michaud, font un voyage à Montréal.

IL Y A VINGT ANS : M. Jos E. Roy, pharmacien de Montréal, fait l'acquisition en notre ville, de la pharmacie de feu le docteur Léo Blais. NOTES LOCALES : Mme Arthur Vallerand de Sherbrooke visite les familles de MM. et Mmes Georges Périnet et L. P. Vallerand. — Mlles Irène et Ga Gabrielle Thibodeau, vititent à Sherbrooke, Mme D. Rousseau.

LOUIS PELCHAT
Ameublement
Construction et
Entrepreneur-Général
St-Romain, Cté Frontenac

REMBOURRAGE DE MEUBLES

Je suis heureux d'aviser la population de Lac-Mégantic et des environs, que je suis maintenant à sa disposition pour tout travail devant être exécuté dans le REMBOURAGE de MEUBLES.

J'apporterai aussi une attention spéciale à la réparation des sièges d'automobile.

Demandez-moi un estimé pour tout travail de réparations que vous aurez à me confier et que j'accomplirai à votre entière satisfaction.

PAUL-EUGENE LAPOINTE

21 Rue Choquette - Tél. 398-W - Lac-Mégantic
13 sept.

Noces d'argent de M. et Mme Eugène Baron

Une belle fête de famille avait lieu dimanche le 14 octobre dernier à Lac-Mégantic à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Eugène Baron. Les membres de cette famille auxquels s'étaient joints grand nombre d'amis se réunissaient dans les salles de l'hôtel Frontenac pour offrir voeux et félicitations aux jubilaires accompagnant ces bons souhaits et l'expression de tous ces sentiments d'un cadeau-souvenir de ce jubilé d'argent, un joli service à thé en argent, présenté par l'aîné des enfants M. Zoel Baron. M. Laurent Lemieux fit la lecture d'une adresse, pendant que le bébé de la famille, Denise, offrait des fleurs à la jubilaire. Le jubilaire sut trouver des mots heureux et très appropriés pour exprimer sa reconnaissance et celle de son épouse remerciant tous et chacun, les assurant de leur reconnaissance Monsieur Baron ouvrit également la danse et les amusements se succédèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au cours de la soirée, un copieux goûter fut servi et les amusements se continuèrent.

Voici les noms de ceux qui assistèrent à la fête: les jubilaires, M. et Mme Eugène Baron, leurs enfants: MM. Zoel, Paul-Yvon, Jean-Marc, Jean-Marie, Rosaire et Donald Baron, Mlles Angèle et Denise Baron; M. et Mme Aimé Duquette, de Waterville, Me, M. et Mme Jos Gobeil, de Lac-Mégantic, M. et Mme Jos Baron, de Waterville, Me, M. et Mme Armand Baron de Lac-Mégantic, M. et Mme Ulric Duquette de Waterville M. et Mme Gordon Ghisholm de Marathon, Ont., M. et Mme Ernest Rodrigue de Courcelles, M. et Mme Grégoire Duquette, M. et Mme Laurent Lemieux, M. et Mme Marc-André Lemieux, M. David Stearns, Mlle Colette Blais, M. et Mme Paul Baron, tous de Lac-Mégantic, M. et Mme Porter Farwell de Wilmongton, Vt, M. et Mme Fernand Godbout, M. et Mme Gérard Bisson, M. et Mme Hormidas Foley, de Lac-Mégantic, M. et Mme Alphonse Roy, de Saco, Maine, M. et Mme Henri Moreau de Beddeford Maine, M. et Mme Laurian Boulanger, M. et Mme Jean-Paul Gobeil de Lac-Mégantic M. Arby Baron de Marathon, Ont., M. Eddy Baron, Mlle Laurette Baron, M. Claude Arguin, Mlle Eveline Baron, M. Georges Gérard, Mlle Jeannette Baron, M. et Mme Auguste Girard, Dr Jacques Huard Dr Gérard Noel, M. et Mme Bertrand Morin, M. et Mme Jean-Paul Périnet, M. et Mme Georges Périnet, M. et Mme Hervé Roy, M. et Mme Elodien Duclos, M. et Mme Guy Sévigny, M. et Mme Marcel Poulin, de Montréal, M. et Mme Roland Gagnon, M. et Mme Jean-Marie Vaillancourt, M. et Mme Wilfrid Lemieux, M. et Mme Jean-Yves Roberge, M. et Mme Philippe Leblanc, M. et Mme Alphonse Legendre, M. et Mme Guy Grondin, M. et Mme Jos Dion, M. et Mme Armand Drouin, M. et Mme Fernand Bellefleur, tous de Lac-Mégantic, M. et Mme Roland Buissière de St-Sébastien, M. et Mme Gérard Buissière, du même endroit, M. et Mme Jean-Marie Bergeron de Québec, Mlle Hermance Beaudoin de Sherbrooke, M. et Mme Henri-Paul Couture de Québec, M. et Mme Origène Cliche, M. et Mme Emile Garant, M. et Mme Hector Vachon, M. Guy Legendre, tous de Lac-Mégantic, Mlle Jeanne Duquette de Waterville Me, M. Jean Lamoureux, Mlle Ginette Bolduc, Mlle Fabiola Roy, M. et Mme Armand Thivierge, M. et Mme Armand Trudel, M. et Mme Jos. Roy, M. Roch Drouin, Mlle Gaétane Blais, M. et Mme Lionel Bureau, M. et Mme Rosaire Breton M. et Mme John Paradis, M. et Mme Herman Duval, M. et Mme Amédée Coulombe, tous de Lac-Mégantic, M. et Mme Jos Poulin, de St-Jean Vianney, M. et Mme Wilfrid Fortin, M. et Mme Léon Laval Fortier, M. et Mme Earl Nadeau de Waterville Me, M. et Mme Stanislas Jacques, M. et Mme Henri Martel, M. et Mme Lucien Lapierre, M. Gilles Roy, Mlle Florence Bilodeau, tous de Lac-Mégantic, M. et Mme Philippe Maheux, de St-Robert.

Mariage Arès-Baron

(DNC) — Samedi, le 6 octobre, à 10.30 heures, en l'église de Saint-Augustin de Woburn, M. l'abbé Gaston Gingras, curé, bénissait le mariage de M. André Arès, de Waterloo, fils de M. et Mme Raymond Arès, à Mlle Monique Périnet, fille de M. et Mme Alfred Périnet, de St-Augustin. Les pères respectifs des époux leur servaient de témoins. Pour la circonstance, l'église était décorée de glaieuls et de chrysanthèmes blancs. A l'orgue que touchait Mme Maurice Beaudoin, un magnifique programme de chant fut rendu par M. le député Eloi Guillemette. MM. Gilles Arès et Gérald Périnet agissaient comme placiers.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au club de la Baie des Sables, décoré pour la circonstance de Chrysanthèmes et pompons blancs, après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces aux Bermudes.

(suite à la page 4)

MANUEL DE L'INVENTEUR 25¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTRÉAL

JEAN-CLAUDE GAGNON
ASSURANCES GENERALES
(Succession de feu OLIVA GAGNON)
—oOo—
Spécialité : Assurance Automobiles
22 Rue Lemieux Tél. 188-J LAC-MEGANTIC
D. 1

VOS REPARATIONS DE MIROIRS

seront exécutées promptement, avec soin et à votre satisfaction. Aussi posage de dessus de bureaux en verre, posage de vitres d'autos; vitrines "plate glass", etc.

Venez nous voir — Prix raisonnables

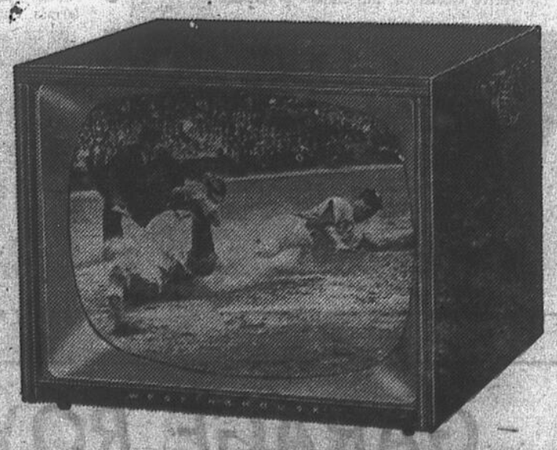
MEGANTIC PLATE & WINDOW GLASS ENRG.
Benoit et Rosaire RODRIGUE, propriétaires
Vendeurs des appareils de télévision "FLEETWOOD" et des peintures "PITTSBURG"
66 rue Salaberry Tél. 450-J et 313-R
LAC-MEGANTIC

PRODUITS ESSO IMPERIAL

GAGNEZ

TELEVISION

TIRAGE LE SAMEDI, 27 octobre 1956



LE NOM DU GAGNANT SERA ANNONCE AUX STATIONS DE SERVICE CI-CONTRE

CIEZ LES VENDEURS SUIVANTS

POSTE DE SERVICE ESSO LABBE
83 rue Laval, Lac-Mégantic

POSTE DE SERVICE ESSO JULES VALLEE
141 rue Frontenac, Lac-Mégantic

POSTE DE SERVICE ESSO JOS. LABRIE
Lac-Mégantic

Chaussez-vous bien pour l'hiver !

Je viens de recevoir, à cette fin, un beau et grand choix de **CHAUSSURES D'HIVER, POUR HOMMES, GARÇONS ET FILLETTES;** toute la famille peut se chausser confortablement à mon magasin.

Mes prix sont à la portée de toutes les bourses et vous permettent d'économiser

—oOo—

Les contracteurs, les cultivateurs et les hommes de chantier, ne doivent pas oublier qu'ils trouveront à mon magasin tout ce dont il leur faut, en fait de chaussures d'ouvrage et fournitures ainsi que les harnais. Venez donc sans hésiter chez :

Raoul LAVALLEE
MARCHAND DE CHAUSSURES
70 Rue Laval - Tél. 152 - Lac-Mégantic

A l'honneur d'un grand apôtre du Sacerdoce: le vénéré Père Eugène Prévost

Il y eut dix ans le 1er août dernier, le Fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie s'éteignait presqu'au terme de ses quatre-vingt-six ans à la Beuvrière, France. N'est-il pas encore temps de profiter de ce dixième anniversaire pour nous rappeLes 2 journaux sa ler le PERE EUGENE PREVOST qui semble être l'une des plus grandes figures de Prêtre qu'ait produit notre jeune Eglise canadienne, et sans contredit l'une des plus pures gloires de notre terroir.

I. Fils du Canada-français

St-Jérôme a vu naître le 24 août 1860 ce "Lion du Nord". Bon huitième d'une famille de quinze enfants, il vécut dans un foyer, aussi heureux que chrétien. Faut-il parler de "conversion" comme E. Prévost crut devoir le faire? L'enfant, assez peu gâté, d'un bon Docteur de pays de colonisation semble avoir trouvé comme un nouveau "Chemin de Damas". Et pour toujours, il fut "saisi" à 17 ans par le Christ-Jésus. M. Lecocq, de St-Sulpice, se trouva sur la route de ce jeune philosophe épris à fond d'Eucharistie. Il dirigea son servant de messe vers l'Institut du St-Sacrement du P. Eymard. Accepter une telle décision voulait dire: l'exil à 20 ans.

II. Religieux du St-Sacrement

Faisant le saut dans l'inconnu, E. Provost part pour la France, puis la Belgique. Il est premier Canadien à se donner à cette Congrégation. Né Apôtre, le fervent novice, profès en 1883,, ne se contente pas d'adorer Jésus voilé en son Mystère d'amour. Jeune Père, Il Lui suscite, jusqu'à 46,000, des prêtres adorateurs et réparateurs.

III. Fondateur

Parvenu à la quarantaine, le P. Prévost est frappé par les nécessités du Sacerdoce. Les oeuvres urgentes fleurissent dans l'Eglise, pour aider les misères humaines des gens du monde. Comme Mère Marie-Léonie, faut-il qu'un autre enfant du Canada-français sacrifie sa première vocation, pour alléger le Prêtre? Fort de l'appui du Pape Léon XIII, il imagine une vraie Fraternité Sacerdotale, joignant au culte de l'Hostie le service des prêtres âgés, infirmes et besogneux de toute manière, et doublée d'une Oeuvre de Soeurs.

Aimant encore sa première Famille religieuse, il a conscience d'entrer dans sa voie définitive, longue d'un quasi demi-siècle. Que de souffrances lui sont venues et de la part de gens de bien, assez haut placés parfois! Comme son "cher Jésus", il connut un abandon très crucifiant: Léonie, sa soeur benjamine, choisie comme pierre d'assise de ses chères Oblates, le plante là et s'en va avec ses compagnes — moins une — vers un idéal jamais réalisé. Mais les Papes, de Léon XIII à Pie XII, sont là pour le protéger.

Mariage à St-Honoré

(DNC) — Samedi, le 20 octobre, à 9 h.30, M. l'abbé Thomas Ennis, curé de la paroisse, bénissait le mariage de M. Laurent Racine, comptable, fils de M. Amédée Racine, décédé et de Madame Racine, à Mlle Claudine Lapointe, fille de M. J. A. Lapointe de St-Honoré. M. Jean-Paul Racine servait de témoin à son frère, cependant que Monsieur Lapointe servait de témoin à sa fille.

Pour la circonstance, l'autel et le choeur de l'église étaient décorés à profusion de palmes, de glaieuls blancs et de fougères. Les bancs des invités étaient marqués de tulle blanc et de glaieuls. Pendant la cérémonie religieuse, Mlle Lucille Lapointe, de Québec et soeur de la mariée, et M. Roland Gosselin, basse-chantante, de Québec également, ont rendu avec brio un magnifique programme de chants appropriés tandis que Mme Raoul Blais touchait l'orgue. MM. Ghislain Lapointe et Yvon Lapointe, frères du marié, agissaient comme placiers.

La mariée qui fit son entrée au bras de son père, portait une robe en peau de faille blanc ivoire de ligne Empire. Son corsage ajusté était orné d'appliqués de dentelle d'alençon et sa jupe très bouffante formait une légère traîne. Son voile de tulle illusion était retenu sous un béguin de plumes, son bouquet était formé d'une gerbe de lis.

Madame Lapointe était vêtue d'une robe en broché bleu à reflet argent, étole de vison; chapeau en mélusine gris et accessoires assortis. Une orchidée mauve et rouge à l'épaule; Madame Racine, mère du marié, portait sous une étole de vison, une robe en brocard brun à reflet cannelle, chapeau en mélusine de même teinte et accessoires bruns. Une orchidée blanche à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait mariés et invités dans les salons abondamment décorés de l'Arnold Lodge de St-Georges ou M. Raymond Rancourt exécuta de magnifiques pièces à l'orgue, après quoi les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces à New-York, et Miami Beach. Pour le voyage, Mme Claudine Lapointe portait sous une jaquette d'écureuil pâle, un costume de crêpe noir, chapeau en castor royal bleu, et accessoires assortis. A leur retour, M. et Mme Laurent Racine demeureront à St-Honoré.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Mariage Arès-Périnet

(suite de la page 3)

A leur retour, M. et Mme André Arès demeureront à Waterloo.

Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

Voici la liste des invités qui assistaient au mariage Arès-Périnet: M. et Mme Raymond Arès, Michel, Raymond, Francine et Marie-Cl. Arès, Mme Rémi Bernard, Mme Lucille Croisetière, le docteur et Madame Guy Poirier, M. et Mme Paul Brunelle, tous de Waterloo, le docteur Renée Arès, M. Gilles Arès, M. et Mme Guy Duckett, de Montréal, M. et Mme Albert Odell, de Montréal, le Docteur Léo Foster de Québec, l'Honorable Juge Joseph Marier et Madame Marier de Drummondville, M. et Mme Clément Mailhot, le Docteur et Madame Marc L'Heureux de Louiseville, M. et Mme Marcel Dufresne, de Sherbrooke, M. et Mme Gérard Bernard et leur fillette de Granby, M. et Mme Howard Benjamin de Cleveland, Ohio, M. et Mme Alfred Périnet, Mlles Antoinette et Denise Périnet M. Gérald Périnet, M. et Mme Herménégilde Larochelle, M. et Mme Pierre Larochelle, M. et Mme François Larochelle, Mme André Lavigne, M. Arthur Desrochers, et Monsieur Frank de Willmington Mass., et autres.

JOSEPH DION

Agent d'assurances

Vie - Feu -Automobiles - Accidents
Maladie - Responsabilité - Vol

Aux LACORDAIRES: J'accorde une réduction de 25% à tous les membres Lacordaire.

Springhill **Tél. 62-R-01** **Cté Frontenac**

août 31

SOLUTION
CARDA
Foie-Reins-Vessie-Digestion
Dans toutes les pharmacies

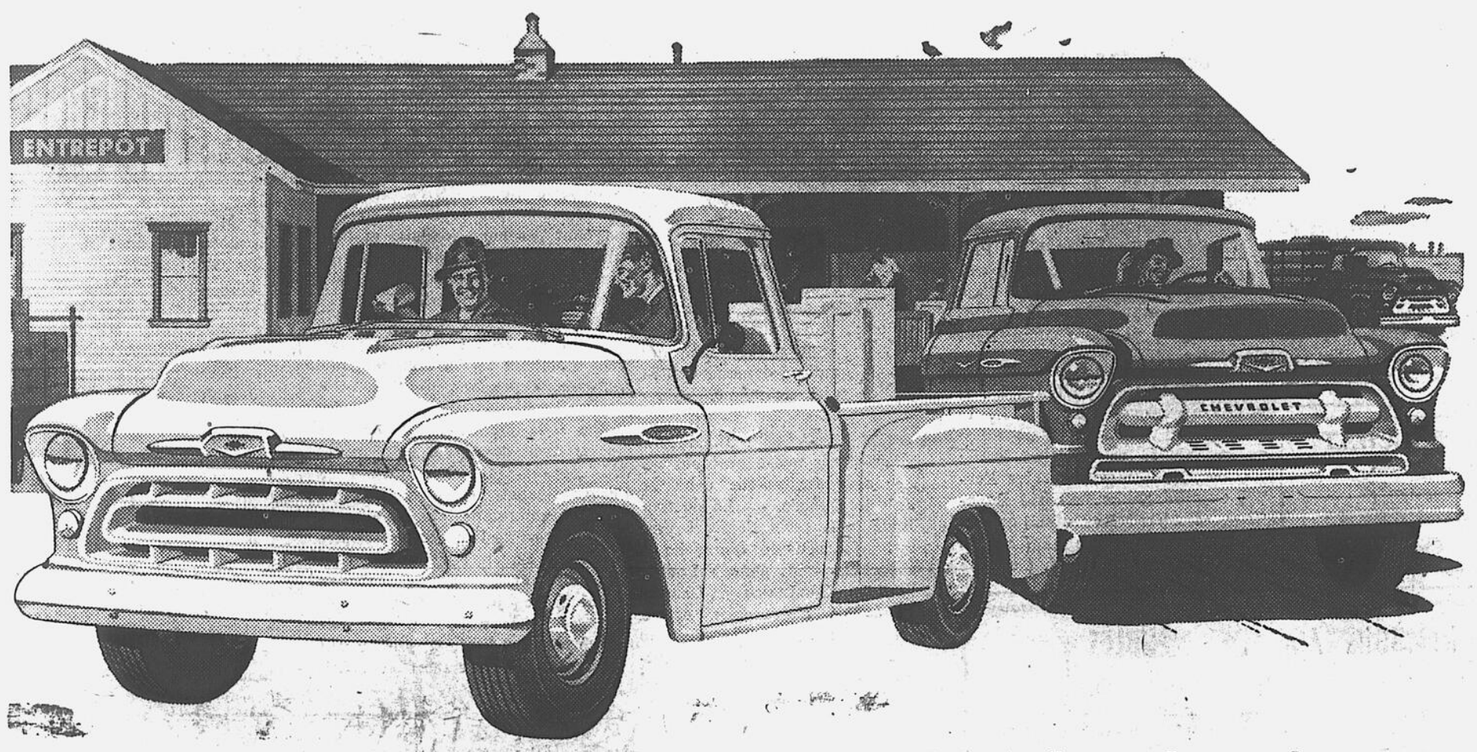
LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.
vous offre ses services
Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage, quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.
Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement : tapis. meubles recouverts de matériel
THEOPHILE VALLEE
propriétaire
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un brûleur à l'huile, adressez-vous à
ALYRE FORTIN
PLOMBIER
Agent des fameux "TIMKEN"
ECONOMIQUE — SILENCIEUX — AUTOMATIQUE
53a Rue Frontenac - Tél. 64-W - Lac-Mégantic
(Edifice Guérin — Case postale 494)
août 9 — 3 ms



"50" sème la joie partout! La "50" *Labatt*, va sans dire . . . la bière douce et légère qui plaît à tous. Comment s'étonner qu'elle soit la bière *légère* renommée du Québec! Essayez-la.

Brassée par Labatt



Les voici! Les nouveaux camions "durs à la tâche" Chevrolet 1957

Performance sans pareille au cours d'une épreuve épique sur la grande route ALCAN vers l'Alaska!

Voici les camions qui ont triomphé de la grande route ALCAN—une des routes les plus rudes qui soient. Six nouveaux camions Chevrolet 57, chargés, se sont élancés de Dawson Creek, C.-B., pour parcourir une distance de 1,520 milles de route montagneuse et boueuse, par la pluie et la grêle et par toutes les difficultés naturelles imaginables, pour arriver à Fairbanks, en Alaska. Voyageant nuit et jour, ces camions ont fait le parcours, tortueux au possible, dans moins de 45 heures; c'est un trajet qui prend normalement 72 heures.

Comme un ruban mal déroulé, la grande route Alcan tourne et retourne sur une distance de 1,520 milles le long de la dernière frontière de l'Amérique du Nord. Elle grimpe les montagnes vertigineuses, d'une beauté impressionnante, et traverse les forêts désertes du Yukon. Cette route représente une merveille du génie moderne, mais aussi un défi aux camions qui doivent la parcourir!

C'est une route qui fait vieillir un camion avant le temps! C'est une route où le gravier martelle un camion sans pitié, où la poussière fine obstrue le moteur et où les ornières impitoyables font subir au châssis des mois et des mois d'usure au cours de quelques centaines de milles.
Voilà la route choisie pour l'épreuve des nouveaux camions Chevrolet 57. Le résultat, en performance, en résistance et en facilité de manoeuvre, abat tous les records dans l'histoire du camionnage.
Six nouveaux camions Chevrolet de catégorie poids léger, poids moyen et poids lourd ont parcouru toute la route Alcan en moins de 45 heures. Ils ont voyagé jour et nuit, mais il ne s'agissait pas d'un concurs de vitesse. Ils s'agissait d'éprouver la capacité de ces nouveaux camions Chevrolet de résister aux conditions extrêmes qui existent sur la route Alcan. L'équipe d'essai Chevrolet a fait les arrêts nécessaires et n'a jamais dépassé la vitesse imposée par la loi. Comme épreuve supplémentaire, deux camions ont parcouru toute la distance sans que l'on ait une seule fois arrêté les moteurs.
Tous ces résultats se trouvent dans le journal de l'AAA. De plus, aucun autre camion nouveau n'a jamais subi de tels tests avant sa présentation. Passez voir ces nouveaux champions de l'Alcan.

EN TETE AVEC LES CARACTERISTIQUES LES PLUS MODERNES

Le nouveau Taskmaster V8 de pouces cubes développe 160 cv de couple élevé Standard dans les séries 1800 et 1700; facultatif dans les séries 1300 à 1600, moyennant supplément. Jusqu'à 220 cv dans la série complète de moteurs de camions Chevrolet V8 et 6. Transmission Powermatic révolutionnaire. Cette transmission automatique à six vitesses est facultative moyennant supplément dans les séries 1600 à W1900; elle a été mise au point spécialement pour le transport lourd. L'Hydra-Matic est offerte dans les séries 1300, 1400 et 1500, également moyennant supplément.

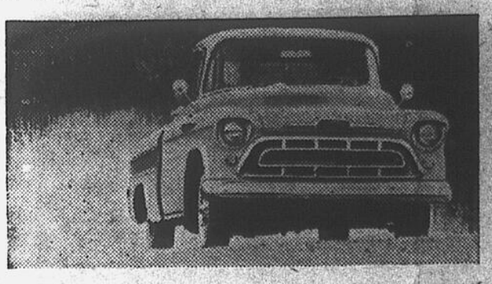
Nouvelle ligne 1957 adaptée au travail — Rend les camions Chevrolet plus attrayants que jamais. Il existe trois modèles différents.

Les modèles à cabine avancée et abaissée déclassent aujourd'hui les modèles à cabine au-dessus du moteur par leur ligne surbaissée et plus attrayante; la cabine facilite l'entrée et la sortie et épargne le temps d'entretien. Elle offre tout de même tous les avantages de la cabine au-dessus du moteur.
Les champions poids lourds, modèles tandem à couple triplé, ont un nouveau P.B.V. allant jusqu'à 32,000 lb et P.B.C. allant jusqu'à 50,000 lb. L'essieu arrière en tandem et perfectionné du camion Chevrolet offre un "diviseur" de puissance intégrant à trois vitesses avec une action "auto-dirigeante" qui diminue l'usure des pneus et facilite la manoeuvre.

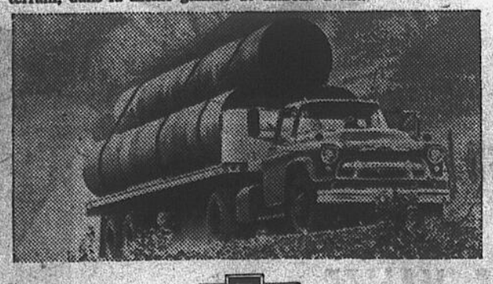
La randonnée de l'équipe Chevrolet sur la route Alcan a été sanctionnée par l'American Automobile Association, qui en a certifié les résultats. AAA

Eprouvés sur la grande route ALCAN . . les champions de tous les poids.

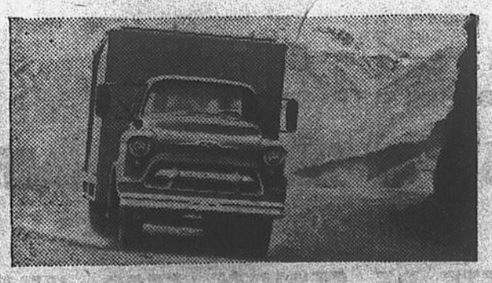
L'équipe d'essai Alcan rapporte jusqu'à 20 milles au gallon! Ce chiffre est fondé sur les statistiques officielles de l'AAA pour le modèle Caméo, muni du célèbre moteur Thriftmaster 6 et de l'overdrive (facultatif, moyennant supplément).



Toute la distance a été parcourue avec la transmission "directe" grâce à Powermatic! Comme épreuve spéciale, ce tracteur série 1900, muni du Powermatic, a parcouru toute la grande route Alcan — par monts et par vaux — malgré les effondrements du terrain, dans la même gamme de marche avant.



Le nouveau Super Taskmaster V8 aplanit les montagnes! Ce camion 1957, série 1800, muni de son moteur V8 de 283 po. cu. a triomphé des montées de l'Alcan. Il a effectué des montées vertigineuses avec l'agilité d'un chamois des Alpes.



Seuls les dépositaires autorisés CHEVROLET *affichent cette marque célèbre* CT-157DF

GARAGE ROY AUTOMOBILE ENRG.

LAC-MEGANTIC

UN MILLIARD ET DEMI EN EPARGNE - SALAIRE

Dans les établissements industriels et commerciaux du Canada qui offrent à leurs employés la formule de la retenue sur le salaire pour l'achat d'Obligations d'Epargne du Canada, 40 p. 100 des employés achètent de ces obligations. Un grand nombre d'autres salariés achètent leurs Obligations d'Epargne à la banque ou chez un courtier, soit au comptant soit par versements mensuels

Les seules Obligations d'Epargne achetées par retenues sur le salaire, depuis dix ans, représentent plus d'un milliard et demi de dollars. En tout et partout, environ deux millions de Canadiens possèdent aujourd'hui des Obligations d'Epargne, et ils en possèdent pour plus de deux milliards et quart.

Ces chiffres impressionnants s'expliquent facilement. Ils s'expliquent surtout par le fait que ce sont les citoyens eux-mêmes qui ont demandé, au lendemain de la guerre, la continuation de l'épargne-salaire, une habitude qu'ils avaient contractée à l'occasion des neuf Emprunts de la Victoire. Aujourd'hui, environ 700,000 salariés achètent chaque année des Obligations d'Epargne par retenue sur leur salaire. Pour eux, c'est une habitude acquise.

Selon toute apparence, le nombre de ceux qui achèteront cette année des Obligations d'Epargne par retenues sur leur salaire sera plus élevé que jamais, car l'emploi atteint en ce moment un niveau sans précédent et les salaires augmentent plus vite que le coût de la vie. C'est cette semaine (plus précisément le 15 octobre) que la onzième émission annuelle des Obligations d'Epargne du Canada a été lancée. Ces obligations rapporteront un intérêt progressif qui ira jusqu'à 4 pour 100.



Lettre du Docteur

LA PEUR DU "DOCTEUR"

Ca remonte à bien loin... Nous étions toutes petites que, déjà, nous connaissons la saveur âpre de ses vilaines pilules, la sensation désagréable et énervante de ses piqûres abominables... Quand nous boudions, et que nous résistions à son autorité, inconsciemment notre mère a parfois échappé cet argument qui nous figeait: "Je vais faire venir le "docteur". Ce monsieur-là, pour nous, s'apparentait en quelque sorte à Barbe-bleue ou à un ogre qui coupait ses victimes en petits morceaux, avant de les avaler... Un seul petit oeil lancé à l'intérieur de sa trousse entr'ouverte où l'on voyait les instruments de boucherie... c'était suffisant pour donner la chair de poule. D'aussi loin que nous nous rappelons, nous avons pris la résolution de ne jamais avouer notre mal de tête ou de gorge ou nos nausées afin de n'avoir aucun contact avec ce personnage désagréable... qui sent mauvais par-dessus le marché: il empeste les remèdes à dix lieues à la ronde.

Il ne fallait pas être bien haut pour constater la frayeur des grands à la seule idée d'aller consulter le médecin. Plus d'une fois, nous les avons entendus raconter les supplices qu'ils ont endurés. Nous qui ne soupçonnions rien de leur exagération en vue de se rendre intéressants, nous prenions tout pour monnaie courante.

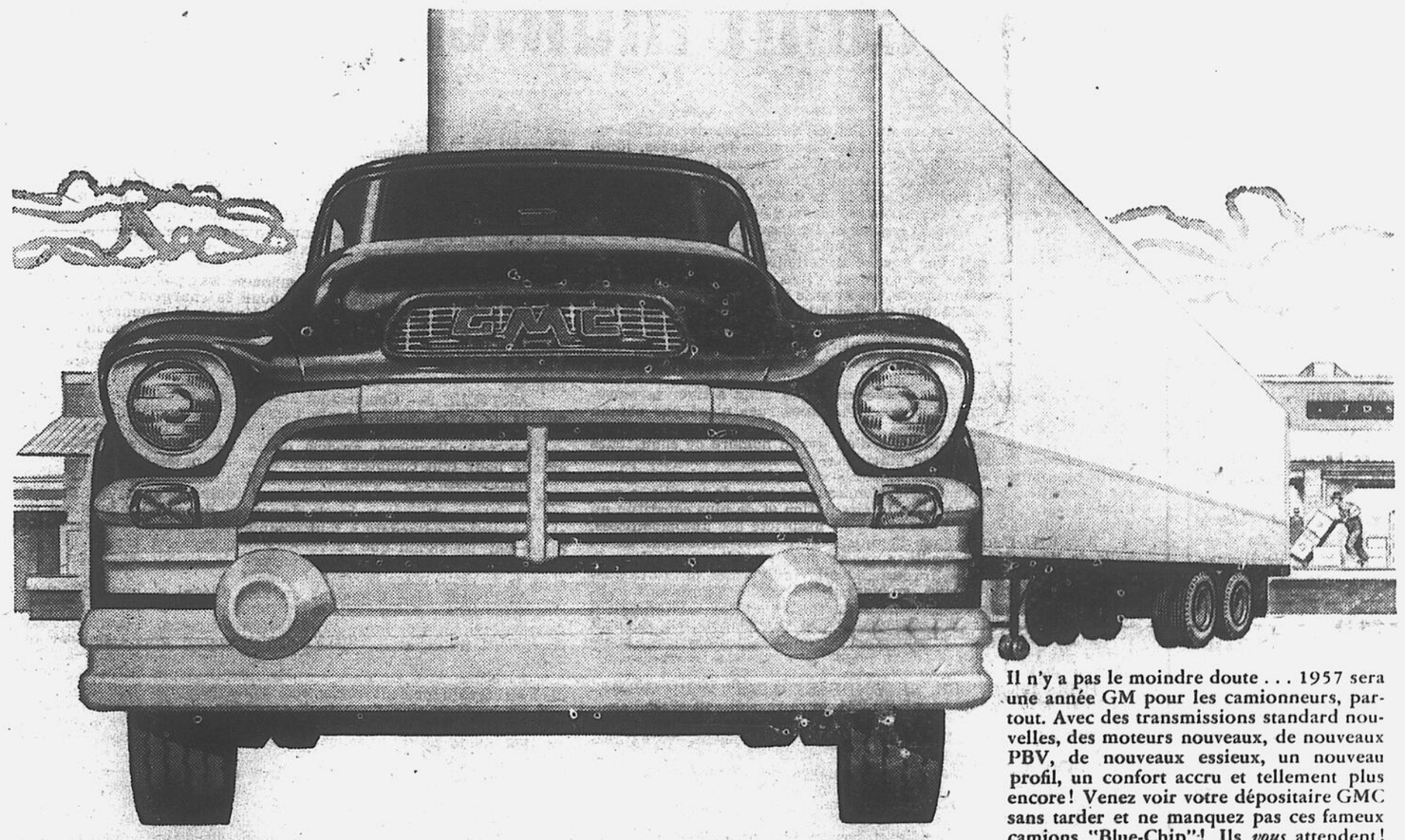
Et nous avions grandi avec la certitude que la maladie, ça se conjure, à condition qu'on ne fasse pas venir le médecin...

A cause de cette peur irraisonnée, nous sommes notre propre médecin... "Ca se passe tout seul", nous en sommes convaincus... Souvent, ça va bien, quand ce n'est pas grave... Mais, un bon jour, ça ne va plus du tout! Le seul fait de franchir le seuil de ce bureau aggrave notre mal. On remet à plus tard. On craint de plus en plus ce personnage qui va nous trouver malade, c'est sûr... On ne dort plus, on ne mange plus avec cette épée de Damoclès sur la tête... Aussi bien se préparer tout de suite à la mort prochaine, puisqu'il faut franchir le seuil de ce cabinet d'où nous viendra le verdict le plus épouvantable...

Et l'on retarde la consultation qui aurait pu détourner le petit bobo à son début si bien que parfois, on en meurt... Car la peur fait mourir aussi sûrement que les pires maladies, elle qui permet à la maladie d'empirer.

La peur est une mauvaise conseillère et trop souvent elle est plus funeste que le mal qui nous accable... Elle autorise les pires négligences, elle est l'ennemie des précautions les plus élémentaires, elle est totalement opposée à la prudence et à la sagesse... Elle brouille le jugement au point de nous acheminer vers le suicide...

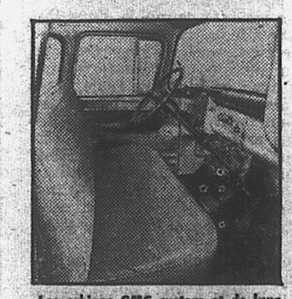
Pourtant, si le médecin ne fait pas de miracles, il n'est pas si malin puisqu'il opère chaque jour de belles guérisons...



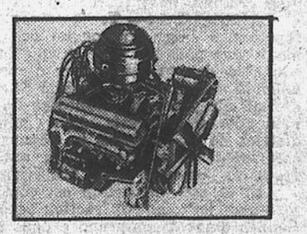
Il n'y a pas le moindre doute... 1957 sera une année GM pour les camionneurs, partout. Avec des transmissions standard nouvelles, des moteurs nouveaux, de nouveaux PBV, de nouveaux essieux, un nouveau profil, un confort accru et tellement plus encore! Venez voir votre dépositaire GMC sans tarder et ne manquez pas ces fameux camions "Blue-Chip"! Ils *vous* attendent!

DES PROFITS en 1957 AVEC LES BLUE-CHIP GMC

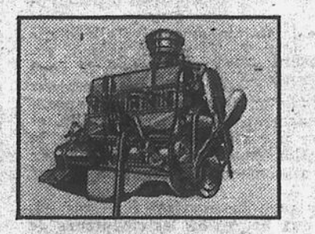
les camions aux lignes aérodynamiques, aux trains de puissance "super-performance", conçus pour un travail d'équipe—du moteur à l'essieu



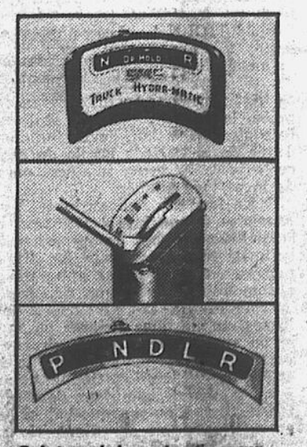
Les cabines GMC custom et de luxe vous offrent une visibilité extraordinaire grâce à leur nouveau pare-brise enveloppant. Plus confortables, plus belles, dotées d'un nouveau siège et d'un tableau de bord antiéblouissant.



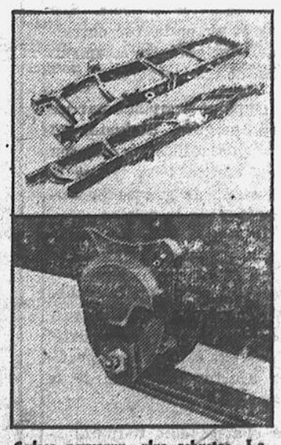
De la puissance à revendre dans les moteurs GMC V8. GMC vous offre en 1957 un étonnant choix de moteurs V8—puissance jusqu'à 210 cv—conçus pour venir à bout, sans fatigue, des tâches les plus lourdes.



Une belle gamme de moteurs GMC 6 pour 1957. De nombreux camionneurs ne jurent que par leurs 6. Cette année, GMC vous offre le plus beau choix de moteurs ultra-puissants de son histoire. Jusqu'à 148 cv.



Trois transmissions automatiques supprimant le changement de vitesse. Puissante, ayant fait ses preuves et devenue très populaire, l'*Hydra-Matic* en modèle standard ou ultra-robuste réduit considérablement la fatigue imposée au camion et au chauffeur. Pour les séries 9700 à W-9900, il y a également la *Powermatic* offerte à titre facultatif, utilisant de nouveaux principes pour la transmission automatique de la puissance du moteur. La *Powerglide* pour les transports légers sur sedan de livraison est la plus simple de toutes les transmissions automatiques.

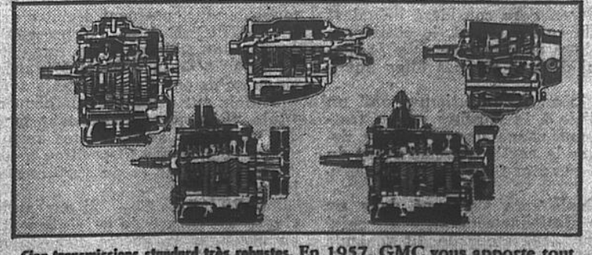


Cadres nouveaux, plus robustes. La nouvelle capacité des camions GMC est une autre des nouveautés 1957—et n'oublions pas que la nouvelle résistance de la charpente apporte en même temps un surcroît de sécurité. Des membres de fer en U soudés, renforcés d'entretoises à mâchoires d'alligator donnent le maximum de résistance à l'assise des GMC!

Jumelles de ressorts filetées. GMC a fait une fois de plus preuve de prévoyance en facilitant les réparations à la suspension. Des jumelles de ressorts filetées peuvent être enlevées et remplacées sans difficulté.



Nouveaux essieux arrière. La variété d'essieux arrière hypoïdes offerte par GMC, plus considérable que jamais, vous permet de choisir sans difficulté le camion qu'il vous faut.



Cinq transmissions standard très robustes. En 1957, GMC vous apporte tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de transmissions standard. Les camionneurs connaissent d'ailleurs la sûreté des fameuses Synchro-mesh 3 vitesses, la Synchro-mesh à grand rendement et la transmission 4 vitesses à très grand rendement. Mais, GMC présente deux nouvelles transmissions à 5 vitesses... la nouvelle transmission pour travail ordinaire et l'ultra-robuste Spicer à 5 vitesses.

GMC-157DF

EN MONTRE AUJOURD'HUI

VOYEZ LA SÉRIE COMPLÈTE DES CAMIONS GMC POIDS LOURDS ...BIENTÔT!

Garage F. R. Dallaire - Lac-Mégantic

Programme de publicité de la Société Chrysler

D'après M. R.-T. Brown, directeur de la publicité à la Société Chrysler du Canada, le programme de mise en vente de la compagnie au cours des 12 prochains mois sera porté à l'attention du public par les journaux surtout.

C'est en faisant connaître certains projets aux membres de l'équipe d'extérieur de la compagnie que M. Brown a révélé la décision d'utiliser plus d'espace dans les journaux quotidiens et hebdomadaires pour forcer la vente des automobiles du style élancé 1957. Jamais la compagnie n'aura-t-elle autant annoncé par ce moyen de publicité.

"Les journaux", a dit M. Brown, "formeront la base du programme que nous avons conçu pour stimuler la vente. Bien que nous allions aussi employer abondamment les autres moyens de propagande, nous croyons que notre message portera davantage et plus longtemps par la voie traditionnelle des journaux.

Le programme que l'on met présentement en branle pour attirer l'attention du public sur les modèles 1957 tant attendus — Plymouth, Dodge, DeSoto et Chrysler — embrassera la publicité à la radio, à la télévision, par panneaux-réclames, par la poste et dans les magazines. Un train spécial emportant les tout nouveaux autos et camions 1957 a été le point de départ de la campagne. Il parcourra le Canada d'un océan à l'autre.

L'épargne assure les emplois de l'avenir

Le Canada éprouve des malaises de croissance. Il grandit très vite, mais pour répondre aux besoins toujours plus impérieux de son expansion économique, il lui faut une réserve de capital.

En ce moment, l'emploi atteint chez nous un niveau sans précédent. Les salaires augmentent plus vite que le coût de la vie. Autrement dit, nous sommes au-dessus de nos affaires. Pourtant, il devient de plus en plus difficile de trouver l'argent qu'il faut pour financer de nouvelles industrie ou pour financer l'agrandissement des industries qui existent déjà. Pourquoi? Parce que nous vivons au jour le jour, parce que nous n'en mettons pas suffisamment de côté pour alimenter les projets qui assureront les emplois de l'avenir.

L'épargne est donc à l'ordre du jour. Le lancement prochain de la onzième émission annuelle des Obligations d'Epargne du Canada est une occasion toute trouvée de s'enrichir personnellement par l'épargne et d'assurer du même coup les emplois de l'avenir.

Grâce à leur taux d'intérêt progressif qui, en cinq ans et demi, atteindra 4%, ces obligations auront donné $47.38 par $100 une fois arrivées à maturité, en 1969. Une obligation de $1,000 rapporterait donc $473.80. Comme toujours, on pourra acheter les Obligations d'Epargne par retenues sur le salaire. Environ deux millions de Canadiens possèdent en ce moment des Obligations d'Epargne achetées au cours des dix dernières années.

L'art de prévoir au volant

L'automobiliste qui ne peut prévoir les circonstances de la route ne devrait jamais conduire seul une voiture, car il manque encore d'expérience, dit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Au volant de sa voiture, il faut savoir regarder loin en avant, prévoir le mouvement des autres automobilistes, surveiller les sorties privées et les routes secondaires; en un mot, être toujours prêt à faire face à toute éventualité.

Lake Megantic...

(suite de la page 10)

starve, but they will have to work, for although God provides, food for the little birds, He doesn't put it in their nests.

The next Chronicle it dated September 23, 1914, skipping a whole year, and brings us to the beginning of the First World War, which broke out on August 4th 1914.

CARTES PROFESSIONNELLES

Docteur GERARD NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
SPECIALITE : Opération des Amygdales
140 Rue Frontenac — Tél. 6
LAC-MEGANTIC

Dr J.-Eudes Bourque
Chirurgien - Dentiste
Heures de bureau : 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
94, rue Frontenac Tél. 406
Edifice Bourque
Lac-Mégantic

Dr Tancrède Fiset, m.d.l.
Médecine générale
SPECIALITES
Maladies de la femme - Traitements électriques.
HEURES de bureau : de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
BUREAU : Résidence privée
46, rue Champlain — Tél. 135-J
Lac Mégantic Cté Frontenac

UN RADIOLOGISTE A L'HOPITAL
le docteur Jacques SYLVESTRE
radiologiste
sera à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic, le premier et le troisième vendredi de chaque mois toute la journée. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'hôpital.
PAR ORDRE

Le R. P. Emile Deguire, c.s.c. nommé directeur des relations extérieures de l'Oratoire



Le R. P. Roland Gauthier, c.s.c., supérieur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, est heureux d'annoncer aux amis du Frère André que le R. P. Emile Deguire, c.s.c., son prédécesseur à la direction du sanctuaire, continuera de se dévouer au progrès de l'oeuvre à laquelle il a d'ailleurs consacré déjà de nombreuses années.

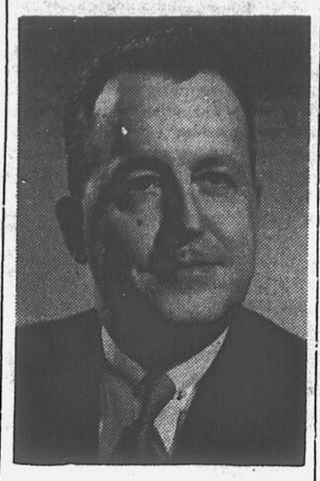
Le R. P. Deguire s'étant identifié de très près au Sanctuaire, ses supérieurs ont jugé qu'il était tout désigné pour assumer le nouveau poste de directeur général des relations extérieures de l'Oratoire, fonctions qui l'appelleront à servir de trait d'union entre le sanctuaire et ses bienfaiteurs, ses zélateurs et zélatrices, les Associés du Frère André et les nombreux collaborateurs bénévoles que l'oeuvre compte dans tous les milieux.

Le R. P. Deguire dirigera tout particulièrement le Fonds de construction du sanctuaire et prendra la direction religieuse de différents services dont les responsables sont des spécialistes laics déjà au service de l'oeuvre depuis quelques années. Ces principaux adjoints laics du R. P. Deguire, sont MM. Gilles Desroches, à la direction du programme de développement, Benoit-C. Hébert, à la direction de la publicité, et Léo Caisse, à la direction de la promotion des pèlerinages et de la revue "L'Oratoire".

Deux religieux de Sainte-Croix, le R. P. Elphège Labonté et le R. F. Sergius Lalonde, seconderont également le R. P. Deguire aux services de relations extérieures.

"La direction du sanctuaire songeait depuis longtemps à la création de ce nouveau poste", nous dit le R. P. Gauthier. "Le Père Deguire, qui connaît l'Oratoire et ses amis comme pas un, en sera le premier titulaire. Il y sera donc en mesure de faire bénéficier le sanctuaire de sa vaste expérience. Sa mission sera en vérité le prolongement naturel des nombreuses initiatives dont le Père Deguire a été responsable durant ses fécondes années de ministère et de supériorat au sanctuaire du Mont-Royal, alors qu'il s'est révélé un des plus ardents continuateurs de l'oeuvre du Frère André."

Nommé directeur



● M. J. PAUL BERTRAND, dont la nomination au poste de directeur des ventes de la Brasserie Dow Limitée est annoncée par M. J. Armand Desrochers, vice-président et gérant général de la compagnie. Monsieur Bertrand avait été nommé au courant de l'année directeur-adjoint des ventes après avoir occupé le poste de gérant des ventes pour la région de Montréal durant trois ans. Il succède à M. W. Gorman Kennedy qui a résigné récemment.

17 concours ouverts aux membres 4-H

Les membres des clubs 4-H de la province de Québec, en plus de participer à de nombreuses activités, peuvent prendre part à 17 concours provinciaux. Déjà des centaines de membres se sont inscrits au concours de leur choix et profiteront des mois d'hiver pour remplir les conditions qui sont exigées. La participation à ces concours a rapporté dans le passé de très bons résultats et a permis à un grand nombre de membres 4-H d'acquérir de nouvelles connaissances sur les sciences naturelles.

Les concours sont divisés en deux sections. Il y a d'abord les concours ouverts aux membres 4-H tel que l'emploi de l'électricité, l'artisanat, la protection des forêts, chasse et pêche, broderie, couture, art culinaire et enfin, un nouveau concours de chapeaux. D'autres concours sont ouverts aux clubs 4-H c'est-à-dire que tous les membres du club peuvent y participer et s'habituer ainsi à travailler en équipes; ces concours sont le reboisement, l'embellissement, la sylviculture, etc. etc.

Des prix de $100.00 sont accordés aux clubs qui gagnent les concours collectifs tandis que des bourses d'étude de $200.00 sont remises aux gagnants provinciaux des concours individuels. Ces récompenses sont un grand stimulant pour tous les concurrents et ont permis à plusieurs 4-H de poursuivre leurs études soit au collège ou à l'université. A chaque année, quelques milliers de dollars sont ainsi partagés entre les gagnants des divers concours provinciaux 4-H à l'occasion du grand congrès provincial qui a lieu au début du mois d'août.

Conseil national de la J.A.C.

Les 18 - 19 - 20 - 21 octobre, à l'Ecole d'Agriculture Notre-Dame des Erables (Brigham Co. Brôme) la J.A.C. tiendra son conseil national d'octobre.

Les aumôniers, présidents, présidentes, trésoriers, trésorières de 22 fédérations (du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ouest) sont attendus.

Pendant le conseil, il y aura une étude d'Action Catholique présentée par M. l'abbé Félicien Rousseau de l'Action Catholique Canadienne présentation des bilan et budget de la Jeunesse Agricole Catholique Inc. et des communiqués sur les Cours d'Education Populaire, sur le service des Aides Familiales de la J.A.C. aux Ecoles d'Agriculture et du Programme d'action 57-58.

Mlle Cécile Allard (de Joliette) représentante de la J.A.C. au congrès des Jeunesses Féminines à Rome, donnera un rapport de ce congrès et Mlle Anna-Maria Pigeon de l'Action Catholique Canadienne donnera l'aspect humain et chrétien de son voyage en Europe.

Il y a dix ans, la Marine Canadienne avait 18 hommes en uniformes pour chaque employé civil travaillant pour la marine. Aujourd'hui, il n'y a plus que trois hommes en uniformes ou membres volontaires de la marine pour chaque employé civil.

Assises importantes des marchands de bois du Québec

L'Association des détaillants de bois du Québec tiendra son septième congrès annuel les 2 et 3 novembre prochains en l'hôtel Sheraton Mont-Royal de Montréal sous la présidence de M. Simon Sénécal de Longueuil. La cité de Montréal accueillera officiellement les nombreux congressistes et M. Roland Bock délégué de la C.L.A. en Russie, sera le conférencier au déjeûner d'ouverture.

M. Wilfrid Genest de Verdun, président du comité d'organisation du congrès, nous fait part que les congressistes conserveront longtemps un excellent souvenir de l'hospitalité qui, en cette circonstance, leur sera oferte par l'Association.

Le programme du congrès est très élaboré et il comporte des invités de marque de Halifax à Vancouver, des conférenciers renommés, des forums intéressants dirigés par des spécialistes, ainsi que des attractions complimentaires pour les compagnes des congressistes, dont un thé-causerie auquel Mlle Pierrette Champoux, journaliste et commentatrice de modes, sera conférencière. La cité de Montréal offrira de même une réception civique aux délégués et à leurs compagnes au Chalet Hélène de Champlain, à l'Ile Ste-Hélène. Le congrès se terminera par un dîner-dansant.

ST-HONORE

NAISSANCES :

(DNC) — Marie Charlotte Julienne, enfant de M. et Mme Jean-Paul Racine (Paule Bégin). Parrain et marraine, M. et Mme Martin Bégin, de St-Martin, grands-parents.

— Marie Anne Danielle, enfant de M. et Mme Roger Leblond (Fernande Viger). Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Viger, grands-parents du bébé.

— Joseph Jean Pierre, enfant de M. et Mme Henri-Louis Fortier (Yvonne Carrier). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Poulin, ses oncle et tante. Nos félicitations.

DECES :

M. et Mme Lionel Cloutier (Eveline Thivierge) viennent d'être éprouvés par la mort de leur jeune enfant Pierrette, survenue ces jours derniers, à l'âge de 17 jours; elle laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, deux frères et deux soeurs: Jacques, Danielle Mario, Jocelyne; ses grands-parents M. et Mme Wilfrid Cloutier de St-Ephrem, et M. et Mme Odilon Thivierge d'East-Broughton, et plusieurs autres parents. Nos sincères condoléances,

CONDOLEANCES A NOTRE VICAIRE :

Notre dévoué vicaire, M. l'abbé Antoine Gilbert, vient d'être lourdement éprouvé par le décès de sa soeur jumelle, la Révde Mère Ste-Antoine Daniel, survenue à la Maison-Mère des Religieuses du Saint-Nom de Jésus et de Marie, à Sillery, Québec. Nos condoléances vont aussi à tous les autres membres de son estimée famille.

CONVALESCENCE :

Nous sommes heureux d'apprendre le retour dans sa famille où il complètera sa convalescence de M. Serge Bégin, fils de M. et Mme Gérard Bégin qui a fait un stage à l'hôpital Notre-Dame de Beauce. Il est en bonne voie de guérison.

Guide de la grande scie

La plupart des scieries dans l'industrie sont maintenant équipées de guides pour la grande scie, lesquels peuvent être ajustés avec assez de sûreté pourvu que l'on prenne certaines précautions. Les accidents décrits plus bas indiquent clairement, cependant, que la maladresse en ajustant le guide de la grande scie existe encore.

a— Un scieur, en ajustant le guide, a négligé d'appliquer la serrure sur le levier du chariot, laissant ce dernier près du pont à billots. Le chariot avança soudainement entraînant la victime dans le chemin de la scie en mouvement. Il fut tué instantanément.

b— Le contremaitre du moulin, en tournant l'écrou qui retient l'ajustement en place n'a pas pris la précaution d'arrêter la scie. Son outil glissa et sa main fut entraînée dans la scie en mouvement. Amputation de quatre doigts.

c— Un employé remplaça par un écrou une poignée d'ajustement brisée. En ajustant cet écrou, son outil glissa sur la tête de cet écrou et il subit de graves blessures à la main dans la scie en mouvement.

Il est possible que votre scierie n'ait pas eu à déplorer ce genre d'accidents, mais peuvent-ils survenir? Les règlements de sécurité suivants doivent être mis en pratique pour ajuster le guide de la scie.

1— Le chariot doit toujours être placé au bout du rail pour ajuster le guide de la grande scie.

2— Le levier du chariot doit être immobilisé au neutre au moyen d'une serrure spéciale.

3— La scie doit être complètement arrêtée avant de dévisser les écrous qui retiennent l'ajustement en place.

4— Les parties brisées ou usagées du guide de la scie ne doivent pas être remplacées par des morceaux quelconques.

(Quebec Lumbermen's Accident Prevention Association)

Saviez-vous que le Canada fut le premier pays au monde à adopter le système de l'heure normale actuellement en usage dans tous les pays.



Quel beau choix de

Flanelles Worsted Anglaises!

Trouvez exactement la couleur, le motif et le style que vous voulez en choisissant MAINTENANT votre nouveau complet Tip Top! Obtenez la façon renommée de Tip Top— ainsi que les grosses épargnes dont vous profitez grâce au grand pouvoir d'achat de Tip Top.

Vêtements "Tip Top"

TAILLÉS-SUR-MESURES

PRIX $69.95

TAILLÉS-A-VOS-MESURES

Exclusivité chez

Magasin Hervé Roy

rue Frontenac

LAC-MEGANTIC

D-102F

TIP TOP TAILORS

Le cognac de bon goût

COGNAC

MARTELL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MEGANTIC

Règlement municipal No 234

A une session générale du Conseil Municipal de la Ville de Mégantic, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, lundi le vingt-deuxième jour du mois d'octobre, l'an mil neuf cent cinquante-six, après convocation dûment signifiée, à chacun des membres, sont présents Son Honneur M. le maire J. Armand Drouin, et MM. les échevins J. A. Roberge, Henri Latulippe, Henri-Louis Martel, René Paré, Emile Cloutier et Dr Paul Frescynet, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

ATTENDU qu'à une séance antérieure, conformément aux dispositions de La Loi des Cités et Villes, S. R. Q. 1941, Chap. 233, Art. 385 et amendements, un avis de motion a été donné pour amender le règlement actuel de circulation et de stationnement.

ATTENDU que dû à la congestion des véhicules dans certaines rues de la Ville de Mégantic, la circulation est actuellement et a été dans le passé, embarrassée, pendant de longs espaces de temps.

ATTENDU que les moyens employés pour activer la circulation et le stationnement dans certaines rues n'ont pas obtenu le succès désiré.

ATTENDU que l'habitude d'un grand nombre de chauffeurs de voitures-automobiles de stationner pendant de longues périodes à proximité des autres voitures-automobiles stationnées dans certaines rues, les plus congestionnées, des rues de la ville, a tendance à paralyser davantage la circulation et de plus constitue un danger pour la vie, la personne et la propriété des automobilistes,

ATTENDU que dans l'opinion du Conseil Municipal de la Ville de Mégantic, le meilleur moyen pour remédier à cet état de choses, consiste à établir des endroits individuels de stationnement dans certaines rues, en voyant à l'emploi d'appareils indiquant automatiquement la durée du stationnement limitant ainsi le stationnement à un espace de temps raisonnable, en contraignant les chauffeurs de voitures-automobiles ou autres, qui bénéficient des espaces désignés, à payer une partie du coût l'installation et de l'entretien.

IL EST PROPOSE, SECONDE ET ADOPTE UNANIMEMENT que le dit règlement No 234 de ce conseil soit statué comme suit:—

ARTICLES 1— Aux fins du présent règlement, les expressions:

a) "Véhicule" signifie tout moyen de locomotion par lequel toute personne, marchandise ou autre propriété sont ou peuvent être transportées sur une voie publique, à l'exception des voitures opérant sur rails.

b) "Personne" signifie et comprend tout individu, société, association ou corporation.

c) "Opérateur" signifie et comprend tout individu conduisant un véhicule à titre de propriétaire ou agent employé ou permissionnaire du propriétaire.

d) "Stationnement" signifie l'arrêt ou l'immobilisation d'un véhicule pour une période dépassant trois minutes.

ARTICLE 2:— Le Conseil Municipal est autorisé en vertu du présent règlement, à établir certaines zones qui seront désignées comme "zones de compteurs de stationnement" et ceci de huit (8) heures de l'avant-midi à six (6) heures de l'après-midi, de chaque jour, sauf les vendredi ou veille des fêtes où les magasins sont ouverts le soir, de huit (8) heures de l'avant-midi à 10 heures de l'après-midi et excepté les dimanches et jours de fêtes.

ARTICLES 3— La Ville de Mégantic, devra faire installer dans les dites zones de stationnement, des compteurs de stationnement et devra faire aménager des espaces pour les compteurs de stationnement, tel que décrit ci-après; elle devra indiquer les limites de temps en inscrivant les heures sur le ou les compteurs de stationnement ou au moyen d'enseignes appropriées à proximité du ou des compteurs installés dans les dites zones.

ARTICLE 4— Les compteurs de stationnement installés dans les dites zones de stationnement, tel qu'établi par le présent règlement, devront être placés sur la bordure adjacente à la zone de stationnement individuelle, décrite ci-après. Chaque compteur de stationnement installé devra indiquer par une légende appropriée, la durée légale du stationnement établie par la ville, et lorsqu'en opération, devra indiquer par son cadran et aiguille, la durée de la période légale du stationnement et à l'expiration de cette période, devra indiquer un stationnement illégal ou en sus de la période allouée.

En face des églises, lorqu'il y aura des services funèbres, cérémonies de mariages et autres, aux heures où les compteurs de stationnement sont en opération, le stationnement sera alors gratuit. Il sera déposé sur les dits compteurs en temps opportun, par les constables, des appareils ou dispositifs, pour avertir les automobilistes de ne pas déposer de pièces de monnaie.

ARTICLE 5— Le Conseil devra faire indiquer au moyen de lignes ou marques peintes ou autrement placées sur la bordure et ou sur la rue, près de chaque compteur de stationnement, la portion d'espace pour laquelle le dit compteur devra être employé, et chaque véhicule stationnant dans l'espace attenant ou à proximité de chaque compteur de stationnement, devra stationner entre les lignes ou marques ainsi établies. Sera considéré illégal et en contravention des dispositions de ce règlement, le stationnement de tout véhicule dans toute autre position que celle le plaçant entièrement dans l'espace ainsi désigné par les dites lignes ou marques.

ARTICLES 6— Lorsque dans la zone de stationnement, un espace de stationnement est parrallèle à la bordure ou au trottoir adjacent, chaque véhicule faisant usage de cet espace devra être stationné de manière à ce que la partie extrême avant du véhicule soit la plus rapprochée du compteur, ou vice-versa lorsque le compteur est double.

ARTICLE 7— Lorsqu'un véhicule sera stationné dans un espace adjacent à un compteur de stationnement en conformité avec les dispositions de ce règlement, l'opérateur du dit véhicule devra en occupant le dit espace de stationnement, déposer ou faire déposer immédiatement, une pièce de cinq sous, ou une pièce de un sou, de la monnaie canadienne dans le compteur et devra mettre le compteur en marche, et le défaut de déposer une pièce de monnaie de cinq sous ou d'un sou et de mettre le compteur en marche, sera considéré comme une infraction à ce règlement, et cette personne sera passible de la peine prescrite dans l'article 14. de ce règlement. Lors du dépôt de cette pièce de monnaie de cinq ou de un sou et de la mise en marche du compteur et à partir de ce moment, l'espace du stationnement pourra être légalement occupé par le véhicule pour la période de stationnement prescrite pour l'endroit de la rue ou le dit espace de stationnement est situe. Si la durée de stationnement du dit véhicule dépasse la période de stationnement, le compteur par son cadran et aiguille, devra indiquer un stationnement illégal et dans ce cas, le véhicule sera considéré comme ayant stationné en sus de la limite de stationnement légale et le stationnement d'un véhicule, après la période de stationnement légale en tout endroit d'une rue ou un compteur est installé, constituera une infraction à ce règlement et sera puni tel que ci-après stipulé.

ARTICLE 8— Les camions commerciaux pourront stationner dans les zones de stationnement pour le chargement ou le déchargement des marchandises, sans déposer de monnaie dans les compteurs, pour une période de 15 minutes. Si un camion ou voiture de livraison y stationne plus de 15 minutes, le transgresseur recevra un billet pour une infraction et l'amende régulière sera imposée.

ARTICLE 9— Commet un acte et une infraction aux dispositions de ce règlement, toute personne qui occasionne, permet, tolère le stationnement de tout véhicule enregistré en son nom, ou conduit par elle-même, au-delà de la période de stationnement établie pour tout compteur décrit dans les présentes.

ARTICLE 10— Commet un acte illégal et une infraction aux dispositions du présent règlement toute personne qui permet à un véhicule d'occuper ou de demeurer dans toute la place de stationnement adjacente à tout compteur lorsque ce compteur indique par un signal que ce véhicule a occupé cet espace de stationnement pendant un temps dépassant la période de temps prescrite pour cette place de stationnement.

ARTICLE 11— Comment un acte illégal et une infraction aux dispositions de ce règlement, toute personne qui mutile, endommage, détériore, ouvre ou délibérément casse, détruit ou rend autrement inutilisable, enlève ou s'approprie tout compteur de stationnement installé d'après les dispositions de ce règlement.

ARICLE 12— Commet un acte illégal et une infraction aux dispositions du présent règlement, toute personne qui dépose ou permet la déposition dans tout compteur, de fausses monnaies, instruments ou substances métalliques ou tout autre substitut, au lieu d'une pièce de monnaie de cinq sous ou d'un sou, des Etats-Unis ou du Canada.

ARTICLE 13— Il incombera aux agents de police de la ville de Mégantic, agissant en conformité aux instructions émises par le chef de police, de rapporter:

a) Le numéro de chaque compteur qui indique qu'un véhicule a occupé la place de stationnement adjacente à ce compteur en contravention aux dispositions de ce règlement.

b) Le numéro de la licence de ce véhicule.

c) Le temps durant lequel ce véhicule a occupé l'espace en violation des dispositions de ce règlement.

d) Tous renseignements nécessaires à la compréhension entière des circonstances marquant cette infraction. Chaque agent de police devra aussi attacher à ce véhicule un avis au propriétaire ou à l'opérateur, indiquant que ce véhicule a stationné en violation d'une disposition du présent règlement et ordonnant à ce propriétaire ou opérateur de comparaitre au bureau du chef de police, de la ville de Mégantic, en rapport avec cette infraction.

Chaque propriétaire ou opérateur pourra à partir du moment où l'avis a été attaché au véhicule dans un délai de 24 heures, verser au Chef de Police de la Ville de Mégantic, la somme de $1 comme amende et en règlement complet de la peine prévue pour l'infraction. Le défaut de ce propriétaire ou opérateur de verser cette somme au dit Chef de Police, dans le délai prescrit de 24 heures, rendra le propriétaire ou opérateur sujet aux peines prévues ci-après pour infractions aux dispositions de ce règlement.

ARTICLE 14— Toute personne se rendant coupable d'une infraction à l'une quelconque des dispositions du présent règlement sera passible pour chaque infraction, si elle en est trouvée coupable devant toute cour d'une juridiction compétente, d'une amende ne devant pas excéder $40 et avec, en plus des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, ou de l'amende ou des frais, d'un emprisonnement dans la prison du district de St-François, ne devant pas excéder deux mois, le dit emprisonnement cependant devant cesser dès que l'amende et les frais, ou l'amende ou les frais sont payés.

Si la dite infraction est continue, cette continuité constitue jour par jour, une infraction séparée et les frais ci-dessus mentionnés doivent comprendre dans tous les cas, les frais se rattachant à l'exécution du jugement.

ARTICLE 15— Les pièces de monnaie de cinq sous ou de un sou, dont la déposition est requise dans les compteurs, tel que prévu par ce règlement, sont levées et imposées à titre d'honoraire devant servir à défrayer le coût de la règlementation et du contrôle adéquat de la circulation sur les rues publiques, ainsi que le coût de la surveillance et de la régularisation du stationnement de véhicules dans la zone créée par les présentes et à couvrir le coût de l'achat, location, acquisition, installation, opération, entretien, surveillance, régularisation et contrôle des compteurs de stationnement décrites dans les présentes.

ARTICLE 16— Le présent règlement doit être considéré comme une addition et un complément aux règlements antérieurs ou actuels, de la ville de Mégantic, qui ne sont pas abolis, sauf en ce qu'ils ont d'incompatible avec le présent règlement qui doit prévaloir sur ceux-ci et notamment sur le règlement No 221 intitulé "Règlement concernant la circulation et le stationnement des véhicules" ainsi que ses amendements et doit aussi être considéré comme une disposition nouvelle assurant la régularisation de la circulation et du stationnement dans les zones décrites par les présentes.

ARTICLE 17— Si un article, partie d'article, sentence, clause ou phrase de ce règlement est déclaré anticonstitutionnel ou invalide, les autres dispositions n'en demeureront pas moins en pleine vigueur et effet.

ARTICLE 18— Toutes dispositions des règlements ou parties de règlements antérieurs en opposition avec les dispositions du présent règlement, qui dans tous les cas, devra prévaloir, sont par les présentes abrogées.

ARTICLES 19— Le présent règlement entrera en vigueur après les publications et les approbations légales.

Fait et daté en la ville de Mégantic, ce ving-deuxième jour du mois d'octobre 1956.

J. Armand DROUIN, maire

Hervé FECTEAU, greffier

TV REGARDEZ WESTINGHOUSE TV

Dernière année de Chopin

Durant l'hiver 1838-39. Chopin se sent atteint sérieusement par le mal qui doit l'emporter. Georges Sand a un fils qui souffre lui aussi. On décide un séjour en Espagne. Majorique est choisi. La chartreuse de Valdemosa, abandonnée par suite de la confiscation des biens des Congrégations, est louée à bon compte. Chopin retient un des logements réservés aux Pères. Cette habitation appelée "Son Vent" n'offre aucun confort si ce n'est un site merveilleux. Ce décor romantique tombe même sur les nerfs de l'artiste malade. Voici un extrait d'une lettre de Georges Sand très intéressant au sujet des Préludes: "Il (Chopin) se démoralisa d'une manière complète. Supportant la souffrance avec assez de courage il ne pouvait vaincre l'inquiétude de son imagination. Le cloître était pour lui plein de terreur et de fantômes. Au retour de mes explorations nocturnes avec mes enfants, je le trouvais, à dix heures du soir pâle, devant son piano, les yeux hagards et les cheveux comme dressés sur sa tête. Il lui fallait quelques instants pour nous reconnaître. Il faisait ensuite un effort pour rire et il nous jouait des choses sublimes qu'il venait de composer, ou pour mieux dire, des idées terribles ou déchirantes qui venaient de s'emparer de lui, comme à son insu, dans cette heure de solitude, de tristesse et d'effroi. C'est là qu'il a composé les plus belles de ces courtes pages qu'il intitulait modestement des préludes. Ce sont des chefs-d'oeuvre. Plusieurs, présentent à la pensée des visions de moines trépassés et l'audition des chants funèbres qui l'assiégeaient; d'autres sont mélancoliques et suaves. Ils lui venaient aux heures de soleil et de santé, au bruit du rire des enfants sous la fenêtre, au son lointain des guitares, au chant des oiseaux sous la feuillée humide; à la vue des petites roses pâles épanouies, sur la neige. D'autres encore, sont d'une tristesse morne et en nous charmant les oreilles, nous navrent le coeur".

La rupture avec Georges Sand, aussi mystérieuse que la liaison, arrive en 1846. C'est l'agonie qui commence pour Chopin: agonie du coeur, agonie du corps devenu la proie de la phtysie. Il compose beaucoup moins; de rares concerts en Angleterre et à Paris permettent à l'élite musicale de se délecter encore du jeune génie que la mort guette. Péniblement, il enseigne jusqu'aux derniers jours.

Sa soeur Louise, depuis quelques mois à son chevet, ainsi que de célèbres amis assistent ses derniers moments. Consolé par les Sacrements de la Religion, le Chopin cesse de vivre entre trois et quatre heures du matin, le 17 octobre 1849.

Son oeuvre vivra toujours... il parle si tendrement à l'âme humaine, il touche des cordes tellement vibrantes cette oeuvre empreinte de poésie slave! Ce n'est pas la puissance d'un Beethoven ou d'un Bach mais c'est du génie quand même... c'est jusque dans les soupirs et les silences... du Chopin!

Jeanne Duguay.

Le catalogue de la cinémathèque provinciale

L'édition 1956-57 du catalogue de la cinémathèque provinciale vient de sortir des presses et l'on en a commencé la distribution par toute la province. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par M. Joseph Morin, directeur du service provincial de Ciné-Photographie en même temps qu'il donnait quelques précisions sur cette publication.

Le catalogue de la cinémathèque provinciale est un fort volume de 400 pages où sont inscrits et annotés plus de 1600 titres de films répartis en vingt-cinq rubriques différentes: agriculture, colonisation, beaux-arts, hygiène, sécurité routière et sécurité industrielle, mines voirie, orientation professionnelle, etc. On y trouve notamment les plus récentes productions du Service de Ciné-Photographie qui resteront d'imposants documentaires sur les progrès retentissants réalisés en divers domaines par la province de Québec en ces dernières années. Sont de ce nombre les films suivants: Barrage sur la Bersimis, Développement Minier de Hâvre St-Pierre, Vers la Compétence, l'Ecole des Textiles, l'Ecole de Papeterie de Trois-Rivières les Iles de la Madeleine, Câbles sous-marins, Chibougamau, le Fer du Nord.

Préparé par M. Alphonse Proulx le chef de la cinémathèque, assisté de Mlles Thérèse LaVallée et Thérèse Lavoie, le nouveau catalogue a été imprimé à un fort tirage. Le rayonnement de la cinémathèque provinciale qui s'est acquis une réputation de rare efficacité à travers tout le Canada en assure la diffusion par toute la province. C'est un volume que l'on trouve aujourd'hui dans un grand nombre de nos maisons d'enseignement et chez la plupart des groupements qui s'occupent d'éducation postscolaire, dans quelque domaine que ce soit.

Nouvelle édition de l'Almanach Dow

Enjolivée de couleurs attrayantes et contenant une foule de renseignements sur les sports allant de la chasse au canard aux courses en raquettes, la dernière édition de l'Almanach du Sport Dow est maintenant disponible au grand public à travers la province.

Ce calendrier de seize pages, le troisième publié par la compagnie au cours des douze derniers mois, contient à peu près tout ce qui concerne les sports pour le semestre commençant le 1er octobre. Publié en français et en anglais, il a une nouvelle couverture attrayante et contient des illustrations en couleurs sur le football, les quilles, le hockey, les carnavals d'hiver, le ski et la lutte.

Au nombre des à-côtés intéressants de cet almanach, on compte des articles signés par Tom Hugo et Maurice Richard, deux célèbres personnalités sportives attachées au service des ventes de cette compagnie. Le joueur-étoile de centre des Alouettes émet ses opinions sur le football professionnel au Canada tandis que le Rocket donne des conseils utiles aux jeunes sur la façon de jouer au hockey.

L'almanach a reçu un chaleureux accueil depuis la première édition il y a un an et les chroniqueurs sportifs sont au nombre des milliers de personnes qui ont fait l'éloge des renseignements pratiques autant qu'intéressants qu'il contient.

Vitesse raisonnable

Il n'y a pas de règles définitives établissant quelle est la vitesse raisonnable à laquelle peut filer un automobiliste sur la route, dit la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. Le chauffeur courtois au volant est à même de juger s'il va trop vite ou pas assez vite selon les circonstances. La grande règle est de se rappeler que la route appartient à tous les usagers et qu'aucun automobiliste ne peut mettre la vie des autres en dangers parce qu'il veut aller trop vite ou encore parce qu'il refuse d'avancer à une allure raisonnable. L'excès dans l'un et l'autre cas est à blâmer.



● SECOURS DU PAYS D'ORIGINE — Comme plus de 50,000,000 de bulbes de perce-neige, crocus. jonquilles, jacinthes, tulipes et autres bulbes hollandaises doivent être plantées cet automne en terre canadienne, les jardiniers de partout s'assurent, en plantant leurs bulbes maintenant, que le printemps se présentera avec une éclosion de couleurs. Faisant suite à une coutume moderne, les cultivateurs plantent les bulbes afin que les fleurs fleurissent le printemps prochain en profusion de couleurs unies, comme de gigantesques tapis fleuris. Dans cette photo, la gentille petite Carlo Vermeulen d'Ottawa porte le costume de sa Hollande natale en honneur du pays d'où proviennent les bulbes. Les connaisseurs vous conseillent de planter les bulbes maintenant afin d'avoir une floraison continuelle, de la fonte des neiges jusqu'au commencement des chaleurs, l'an prochain.

(Photo par Malak, Ottawa.)

La beauté des bulbes fleurit le printemps dès le début jusqu'à l'été

par R. W. OLIVER

Chef de division de l'horticulture décorative, ministère canadien de l'Agriculture

Probablement les fleurs les plus belles de votre jardin, assurément celles que vous accueillez avec le plus de plaisir, viennent de bulbes.

Au Canada les fleurs sont les premières à mettre fin à la longue monotonie de l'hiver et à annoncer le printemps, époque qui restaure la vie à la terre, la transmet aux plantes et enfin réchauffe et réconforte le coeur de l'homme.

Les premières fleurs de bulbes à s'épanouir sont les crocus tenus qui espièglement passent la tête à travers, pour ainsi dire, les derniers vestiges de neige et se répandent en brillantes taches de lavande, de pourpre et de jaune devant les plates-bandes de plants vivaces, ou, grâce à d'heureux mélanges, forment des traînées de pastel sur les gazons en pente. Les crocus cultivés de cette façon sont une merveilleuse excuse à ne pas tondre le gazon jusque passé le premier juin!

Les perce-neige, les nivéoles ou les jacinthes font des groupes accueillants aux pieds des arbustes ou dans les jardins parmi les arbres. Les jacinthes constituent un fond merveilleux pour les tulipes, si on les fait se voisiner dans la même plate-bande. Les scilles et les chionodoxa plantées aux abords des arbustes se resèment d'elles-mêmes et avec le temps, tissent de brillants tapis de bleu, si l'on ne cultive pas le jardin trop tôt le printemps.

Même avant que ne paraisse le feuillage des arbres et des arbustes, d'étincelantes masses de narcisses jaunes se balancent gracieusement sur les pentes engazonnées ou dans les bois épars. Un autre emploi excellent est de les masser par même variété en bordure des plates-bandes de plants vivaces.

Les narcisses, comme la plupart des fleurs de bulbes s'accomodent avec grâce et gratitude d'à peu près n'importe quel endroit, pourvu que l'égouttement y soit bon.

Le Canada importe chaque année de la Hollande principalement, des millions de bulbes devant servir au gros des plantations de bulbes. Tout jardinier qui a la fibre des fleurs se sentira gonfler le coeur à la pensée de ses plates-bandes régulières occupées par des régiments de tulipes hâtives de Hollande, à fleurs simples, rangés en formation serrée et portant la tunique rouge, jaune ou rose avec, à l'occasion, leurs officiers en tête en uniformes de couleurs contrastantes. Les types de plus grande taille, les Darwin, les Cottage et les Breeder s'emploient le plus avantageusement en massifs, comme fond aux bordures de plantes vivaces, ou en avant des arbustes. Les variétés plus exotiques, telles les Perroquet et les tulipes à fleurs de pivoine se cultivent plus à la vue, afin de pouvoir les admirer davantage.

On peut encore planter les tulipes au pied des arbres dont l'écorce fait un fond aux fleurs brillamment colorées. Plantées le long des sentiers et des promenades, elles font des bordures multicolores et il n'y a rien de mieux pour orner les fondations d'une demeure qu'une rangée de tulipes unicolores. Un de leurs emplois les plus décoratifs est d'en faire des plates-bandes dans les parterres en terraces où, en massifs, elles forment de véritables tapis à teintes splendides admirées de tous ceux qui les voient.

Tout jardinier peut trouver par soi-même l'emploi le plus avantageux des plants de bulbes dans son parterre ou dans son jardin. On ressent un réel plaisir, une joie extrême à les cultiver.

Autobus scolaires

Les autobus scolaires sont mis à la disposition des écoliers pour la sécurité de ces derniers et c'est pourquoi les écoliers eux-mêmes devraient être les premiers à faire preuve de prudence en montant ou en descendant des autobus. Il n'y a aucune nécessité de se précipiter les uns sur les autres. L'autobus ne partira pas tant que tous ne seront pas montés ou n'en seront pas descendus. Parents et instituteurs, répétez à vos enfants qu'ils doivent bien se comporter dans les autobus scolaires en évitant les tiraillements, les cris et les bousculades.

Bonnes routes et habiles chaueurs

Tout le monde est en faveur d'un plus grand nombre de bonnes routes et de l'amélioration de la plupart de nos routes. Mais quelle que soit la qualité et la largeur de nos routes, elles ne remplaceront pas l'habileté au volant de l'automobiliste. Cette remarque, monsieur Camille Archambault, président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec, l'a faite lors d'une entrevue radiophonique à Québec à l'occasion du Congrès des Bonnes Routes. "Nous voulons de meilleurs routes," a dit M. Archambault, "mais il nous faut en même temps améliorer la qualité de nos automobilistes".

Ces armes chargées

La moitié des accidents de chasse surviennent en dehors des territoires de chasse, dit la Ligue de Sécurité de la Province de Québec et le grand moyen d'éviter ces sortes d'accidents c'est de ne jamais charger ses armes avant d'arriver au territoire de chasse et de voir à ce qu'elles ne soient pas chargées lorsqu'on revient de la chasse. Des accidents surviennent dans des foyers parce que cette règle n'a pas été observée. A la chasse, les règles de prudence sont tellement élémentaires qu'il est plus facile d'être prudent que de commettre des imprudences.

Cet automne peinturez votre maison d'un BLANC PLUS BLANC avec le nouveau

BLANC TRUTONE

additionné du remarquable IDB*

"une seule couche suffit!"

*IDB, un nouvel ingrédient exclusif, confère une blancheur incomparable au Blanc Trutone et en fait le blanc le plus blanc qui soit. C'est une autre découverte des laboratoires C-I-L.

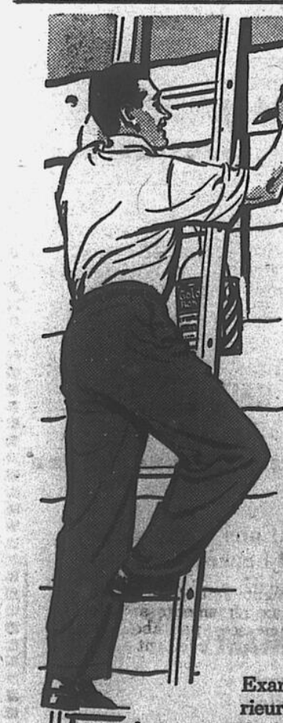


DAME E. DURAND ENRG.

Tél. 37-w ou 49

Lac-Mégantic, P.Q.

C-I-L PEINTURES



Fraîcheur nouvelle et protection de LONGUE DURÉE pour les BARDEAUX D'AMIANTE, LA BRIQUE, LE BÉTON, LE STUC grâce aux PEINTURES À MAÇONNERIE

Gold Bond

de qualité supérieure

Examinez minutieusement l'extérieur de votre maison. Si les murs de maçonnerie accusent des signes de détérioration, voyez sans retard votre marchand Gold Bond et procurez-vous les meilleures peintures à maçonnerie qui soient.



"Les Peintures à MAÇONNERIE GOLD BOND se prêtent à tout"

HANDY ANDY

MAGASIN ASSOCIE

Jean-Marie NADEAU, prop.

23 rue Dollard Lac-Mégantic

Le Matin, lavez aussi votre estomac, votre foie, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de Lithinés Groc formule nº 33. — Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, alcaline, digestive et économique pour le budget, boite de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCÈS D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil reposant.

Les Lithinés du Dr Groc Nº 33
(PRODUIT FRANÇAIS)

remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

Un échantillon est envoyé gratuitement. Ecrivez à F. DUCROS, Importations françaises, 533, Bonsecours, Montréal.



Donat Perreault

EPICIER - LICENCIE

Epiceries et viandes de choix

Fruits et légumes frais

Bière et Porter

Nous faisons la livraison gratuite à domicile

120 rue Laval Tél. 107 Lac-Mégantic

oct. 4

Quand vous avez besoin d'une assurance quelconque, consultez:

MARCEL LEBRUN, C. d'A. A.

Courtier d'Assurances Agréé

INCENDIE - VIE - AUTOMOBILE

RESPONSABILITES DIVERSES, etc.

75 Blvd des Vétérans Lac-Mégantic

Bureau tél. 120 Résidence tél. 161

S. 15

Départs de Mégantic
(heure solaire)

Pour Montréal:
5.05 a.m. à 6.30 a.m.
tous les jours

Pour St-Jean, N.B. et Halifax, N.S.:
11.35 p.m. tous les jours

Pour Brownville Jct., Me:
8.00 a.m. excepté le dimanche

Pour renseignements, s'adresser à la gare, téléphonez à 489

Pacifique Canadien

TV REGARDEZ WESTINGHOUSE TV

Notes locales

La température se continue au beau et le présent automne semble promettre se faire de plus en plus clément.

— A l'occasion de l'initiation qui avait lieu chez les Chevaliers de Colomb de notre conseil local dimanche dernier, des centaines de citoyens sont venus des paroisses avoisinantes et de plus loin.

— M. et Mme Gérard Mercier, et leur fils Jean-Louis, de Sherbrooke étaient à Lac-Mégantic dimanche en visite chez leurs parents et ils se rendaient également à St-Ludger visiter d'autres parents.

— MM. Louis Croteau et Peter Sparks, représentants de la compagnie Petrofina, de Sherbrooke, sont venus à Lac-Mégantic, par affaires, ces jours derniers.

— M. et Mme Amédée Bussières sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec où ils ont été les invités de Mme Jean Lacroix, fille de Monsieur Bussières.

— M. et Mme Paul-Emile Philippon sont de retour d'un voyage à Toronto, Buffalo, Chutes Niagara et Trenton. Ils sont revenus par Montréal, où ils ont visité l'Oratoire Saint-Joseph. A Toronto, ils ont été les hôtes de la famille de M. Edgar Sinotte.

— Mme Napoléon Vézina, accompagnée de sa fille Thérèse et de son neveu Normand Saucier, de Sanford et Springvale, Me, sont venus en visite chez M. Antonio Pellerin et Madame Pellerin, leur soeur, visitant également d'autres parents.

— Mlle Thérèse Poulin a passé la fin de semaine dernière à Montréal où elle a visité des amies.

— M. Robert Giroux, M. et Mme Jean-Albert Giroux, Mlles Jeannine Fredette et Lucienne Morin, M. Yvon Fortin ont fait un voyage à Montréal, où ils ont visité Mlles Patricia et Rita Fredette; ils se sont également rendus à Ste-Anne de Bellevue, visiter la Rvde Soeur St-Bernard du Sacré-Coeur, et Mlle Cécile Goulet, autrefois de notre ville.

— Mlle Madeleine Bolduc faisait un voyage dans la Métropole en fin de semaine dernière, visitant la famille de M. et Mme René Pépin.

— Mme Conrad Lebrun de notre ville, M. et Mme Gaétan Lebrun, et leur bébé Michèle, de Thetford Mines faisaient un voyage à Sorel dimanche dernier où ils visitaient M. et Mme Léandre Fauteux. Mme Conrad Lebrun passe quelque temps à Sorel.

— M. et Mme Bernard Guérin, leurs enfants Réal et Suzanne, de Bishoptown, sont venus visiter leurs parents de chez nous, les familles Guérin, Fortier et autres.

— Deux grandes retraites se succèdent en notre paroisse Ste-Agnès, celle prêchée aux dames et aux jeunes filles au cours de la présente semaine, laquelle sera suivie d'une autre, destinée aux hommes et jeunes gens, la semaine prochaine. Ce sont les Révérends Pères Bouthillier et Gérard Ouellette, des RR. PP. Monfortains, qui sont les prédicateurs au cours des saints exercices auxquels assistent en grand nombre les paroissiens.

Epoux! Epouses!

Ayez entrain et jeunesse

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Rajeunissez après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Renforcez le fer qui remonte et des doses supplémentaires de Vitamine B1. Le résultat d'un tonique-tonique pen. Soyez sages, ayez vite santé, entrain à bon marché. Essayez Ostrex aujourd'hui. Toutes pharmacies.

REMERCIEMENTS

Les soussignés remercient sincèrement par la voix de l'Echo de Frontenac La Croix Rouge Canadienne pour l'aide efficace qu'elle a accordée à la soussignée Madame Choquette, à l'occasion de son séjour à l'hôpital; ces transfusions de sang ont été d'un secours très apprécié. Nous remercions également les Religieuses et le personnel de l'hôpital ainsi que le docteur Gérard Noël pour leurs soins aussi attentifs que précieux.

M. et Mme LEOPOLD CHOQUETTE,
Lac-Mégantic

Occasion exceptionnelle pour vos temps libres

Conservez votre emploi actuel tout en augmentant vos revenus

Une manufacture de produits, à la fois distributrice en gros, demande une homme sérieux, honnête et ambitieux, pour administrer un commerce très profitable dans sa propre localité. Il n'y a pas de sollicitation ni de vente à faire de la part de l'intéressé. Nous faisons tout ce travail pour vous.

Quelques heures de travail par semaine seulement, et ce dans vos temps perdus, vous assureront ce revenu supplémentaire pouvant vous permettre d'atteindre un avenir brillant. Un capital de $1,250 comptant est nécessaire. Ce capital est parfaitement garanti. Un versement est requis pour confirmer le contrat. Balance payable à la conclusion de l'entente dans les 15 jours.

Si vous êtes vraiment intéressé, écrivez-nous en vue d'une prompte interview. S.V.P. nous donner votre adresse exacte et votre numéro de téléphone afin de nous permettre de communiquer avec vous, autrement votre application ne pourrait être considérée. S'adresser à

BOITE POSTALE 540, LAC-MEGANTIC

Nouvelles Heures de Bureau à l'Hôtel de Ville

LA PRESENTE ANNONCE INFORME LA POPULATION DE LA

VILLE DE MEGANTIC

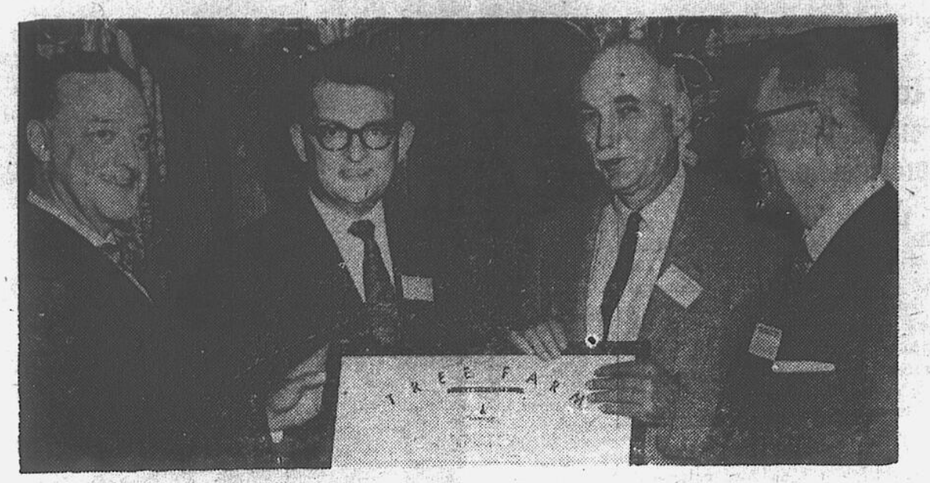
QUE DORENAVANT LES BUREAUX de la MUNICIPALITE seront

FERMES DURANT TOUTE LA JOURNEE le SAMEDI de chaque semaine

Par contre, les dits BUREAUX demeureront

OUVERTS tous les VENDREDIS SOIR de 7 h. à 9 h.

J. P. ARGUIN
trésorier
VILLE DE MEGANTIC



● CERTIFICATS DE FERMES FORESTIERES:— Quatre certificats de Fermes Forestières, ont été remis lors du congrès de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, à Victoriaville. Les récipiendaires sont: MM. K. B. Jenkes, de Johnville, Denys Gardner de Acton-Vale, Emile Martin, de St-Léonard d'Aston, et W. A. Ladd, de Scotstown. Sur la photo, on remarque de gauche à droite: MM. G. M. Stearns, de Lac-Mégantic, ex-président de l'Association, Lucien Bédard, de Sherbrooke, secrétaire-gérant, K. B. Jenkes un des récipiendaires et F. E. Alain, de Victoriaville, président de l'Association.

Lake Megantic Chronicle

Sept. 3, 1913

By Tom Gordon

Mr John Mead, Spider Lake, is spending the week in Quebec with relatives. Incidentilly he will take in the Exhibition.

T. M. Craig Esq. Sherbrooke, who formerly had large interest here, was in Megantic last week, on business.

Mr and Mrs Nelson Gonyea, Maple Avenue, are mourning the death of their baby girl who died last week, at the age of our four months from peritonitis.

Miss F. Strictland, returned home to Sherbrooke on Saturday last after a six weeks holiday spent with friends at Spider Lake.

Mrs E. Price and her daughters the Misses Beatrice, Dorothy, and Hazel, have gone to Sherbrooke for the holidays.

Frost did considerable damage last week at various points in this district, in some places potato vines are killed, and vegetables have been nipped.

Mrs Henry Slasor, formerly of Agnes, and now of Winnipeg, accompanied by her son Master Robert, is spending a holiday with her sister, Miss Swan, Agnes.

Mr and Mrs B. T. Sellers and their grand-daughter, Miss Marjorie Culmer, returned to Montreal last week after an enjoyable holiday spent with relatives and friends in this district.

Work on the main street Maple Street, is progressing famously and the new road improves the appearance of the town immensely. The road is completed almost to the Chaudiere Bridge.

Mrs J. Slater and her young daughter, who have spent the summer at the home of Mrs Slater's mother, Mrs Both in Ditchfield, returned to Montreal South on Saturday last.

Mr Max Robitaille of Montreal, son of the late Mr J. Robitaille of this town, is purchasing a building lot on the lake shore. First Range Ditchfield on which he proposes to build a summer residence.

Miss Rider and Miss Eveline Rider are leaving this week for Montreal. Miss Lily Rider will join her sisters there a little later and all will probably remain in the great city till next spring.

Mrs W. W. Mingle and her children, of Medecine Hat, are guests at the home of Mrs Mingle's mother, Mrs J. Farquhar, Agnes. They hope to prolong their holiday hire till the Fall.

Mrs H. Robitaille was taken dangerously ill on Sunday evening with hemorrhage, the doctor was at once on hand and saved a very serious situation. Today-Monday, the patient is out of danger, and resting well.

Megantic farmers will be well represented at the Sherbrooke Exhibition this week, and many farmers from the nearby townships are taking advantage of the favorably opportunity to inspect what is new in farm stock and equipment.

Large numbers of cattle and sheep have been shipped from this point during the past three weeks. Messrs Ald. Huard, C. Leblanc, and J. Beaudry being the principal shippers. The fear of a shortage of hay has been skilfully used in order to encourage sales. The prices paid would indicate that the market is well supplied.

The Willing Workets connected with St. Barnabas Anglican Church Agnes, are holding a sale of work, in the Masonic Hall, Megantic, and the proceeds are to be devoted to be improvement of the Protestant burial ground on the bank of the River Chaudiere, Agnes.

Mrs John Fletcher has returned home after spending another week in Megantic and reports some improvement in health. The trouble has been a most painful form of facial neuralgia, and Mrs Fletcher has had to endure great agony. Her many friends hope that permanent improvement has now set in.

Mr and Mrs W. J. Pilgrin, Fourth Range, Ditchfield gave a party last Thursday in honor of a number of visitors who have spent their holidays in this neighborhood, and some of our own people who are leaving town for the city. A large number of gusets guestsas assembled at the hospitable board, and a very delightful time was spent in games and dancing.

There are no blueberries here this year; the bushes were covered with blossoms in the early spring, giving promise of an immense crop, but late frost did the damage before the fruit was set, Hazel nuts also are a failure after promising a far larger crop than usual, the nuts had formed in myriads, but suddenly disappeared before they were half ripe. Beech mast and berries of the rowan, the mountain ash, are plentiful, so the little wood folk who lay up stores for the winter, will not have to

(suite à la page 7)

NAISSANCE

M. et Mme Jean-Guy Fiset (Rita Baillargeon) sont, depuis le 25 septembre, les heureux parents de leur premier bébé, une fille, baptisée dimanche le 30 septembre, sous les prénoms de Marie, Pauline, Jeanne, Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Baillargeon, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Madeleine Baillargeon, sa tante.

Nos félicitations.

10e anniversaire . . .

(suite de la 1ère page)

président de La Légion qui commandait la parade, la fanfare, sous la direction de M. Hugh Parenteau, La compagnie "B" du Régiment de La Chaudière, le sergent-major Régimentaire Henri Ouellette, C. D., du Régiment de la Chaudière, le lieutenant David M. Stearns, l'officier cadet Camillien Fillion et un important contingent de La Légion Canadienne qui avaient voulu célébrer dignement ce 10e anniversaire.

Il convient de souligner un véritable tour de force de notre fanfare, en cette journée mémorable. En effet, ces musiciens ont joué pour deux parades le matin, l'après-midi et pour couronner leur oeuvre le soir, ils ont fourni la musique lors du buffet, soirée récréative au local de La Légion.

SOIREE ANNIVERSAIRE

Pour couronner dignement cette belle journée de 10e anniversaire, La Légion Canadienne recevait en son local pour une soirée-buffet ses membres et leurs épouses et quelques invités d'honneur, au nombre desquels le Major F. R. De-St-Victor, C. D., Commandant du Régiment de La Chaudière, de Lévis, le Capitaine Bruno Roy, R. C. A. M. C., Commandant de la Compagnie "B" de ce Régiment, et Madame Roy, le capitaine Georges Paradis, C. D., président de La Légion et Madame Paradis, le Lieutenant David M. Stearns et Mlle Colette Blais, le Lieutenant Georges-A. Ouellette et Madame Ouellette, le docteur et Madame Jacques Huard, M. Eloi Guillemette, député de Frontenac, M. Yves Comtois, président du Jeune Commerce et Madame Comtois, M. Georges Komery, président du Club Lions, Mtre Paul Veilleux, président du club Rotary et Madame Veilleux, M. Rodolphe Lemieux vice-président de La Légion et Mlle Jeannine Lemay, le sergent-major régimentaire Henri Ouellette secrétaire-trésorier de La Légion et Madame Ouellette, MM. Edgard Brisson, directeur et Eugène Duquette, sergent d'Armes, M. et Mme Lucien Lapointe, MM. Clément Lachance, Joachim Duquette, Victor Duquette, Eddy Packwood, Carl Duplisea, Paul-E. Blais, Lucien Lemieux, Henri Duquette, Guy Nadeau, D. C. M. Philippe Fauteux, Jean-Paul Duquette, Auguste Tardif, Mme Thérèse Lemieux, M. et Mme Paul Lachapelle et M. Napoléon Lapointe.

L'orchestre composé de membres de notre fanfare comprenait outre M. Hugh Parenteau, directeur saxophoniste, Mlle Louise Grondin, pianiste, M. Jean-Guy Grondin, batterie, M. Lorenzo Pilotte, trompettiste, M. Pierre Letellier, saxophoniste et a fourni une musique qui enchanta toutes les personnes présentes.

Mmes Lorenzo Pilotte, Jean-Guy Grondin, Jean-Paul Durand, Guy Nadeau, Herménégilde Dupuis, Eddy Packwood et Jean-Baptiste Durand confectionnèrent et servirent un succulent gouter. Le service des tables était dirigé par M. Jean-Baptiste Durand. Après la bienvenue souhaitée, par M. le président, tous s'amusèrent ferme et la soirée se passa dans la joie et la plus grande cordialité.

Communiqué)

Les oeuvres . . .

(suite de la 1ère page)

plaisir, en passant, de remercier, très sincèrement M. Léo Blais, propriétaire de "La Laiterie Mégantic" pour la généreuse remise qu'il nous a accordée.

Nos remerciements vont encore à la population de Lac-Mégantic pour sa générosité. Elle a contribué dans une large mesure à notre succès. Nos remerciements vont aussi à M. Fernand Grenier et à ses aides immédiats, pour le beau travail qu'ils ont accompli.

Enfin, qu'on me permette de souligner un oubli qui s'est glissé dans le compte-rendu que nous avons donné des récentes élections; le travail si distingué de maréchale au cours de l'installation des officières exécuté par Mmes Fernand Mercier et Otto Wood.

La Rédactrice.

Sur le Pont . . .

(suite de la 1ère page)

tit catéchisme, a dû répondre à une question d'histoire sainte . . . et la rater !

— ● —

Chasse, chassons, chassez, chasseurs, mais en temps et lieux seulement tenant également compte de tous les autres règlements de la chasse.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Les membres de la famille de feu M. Napoléon Girard remercient sincèrement, par la voix de l'Echo de Frontenac, toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, télégrammes, bouquets spirituels, message de sympathie, soit encore en assistant au service, aux funérailles du regretté disparu ou de quelqu'autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Girard et ils les prient d'accepter leur sincère gratitude.

LA FETE DES CHASSEURS A NOTRE-DAME DES BOIS

Jeudi le premier novembre, Jour de la Toussaint, il y aura comme par le passé, en la paroisse Notre-Dame des Bois, comté de Frontenac, une fête pour les Chasseurs. Elle est organisée par les Chevaliers de Colomb et le programme suivant a été arrêté :

6 h. 30 a.m. — Confessions
7 h. 00 a.m. — Messe et communion
7 h. 30 a.m. — Bénédiction des fusils de chasse.
8 h. 00 a.m. — Déjeûner à la salle paroissiale
5 h. 00 p.m. — Messe
6 h. 00 p.m. — Souper canadien
8 h. 00 p.m. — Soirée récréative

Invitation spéciale aux chasseurs et aux Chevaliers de Colomb.

DITES-LE A VOS AMIS !

Theatre BIJOU Megantic

Programme du 28 oct. au 3 nov incl

Dimanche

Version française
Richard Widwark - Dana Andrews
HOMMES GRENOUILLES

—o●o—

Johnny Weissmuller
AVENTURIER DE LA JUNGLE

Lundi, mardi, mercredi

Version française
Marga Lopez - Rodolfo Acosta
SALON MEXICO

—o●o—

Sur demande populaire, la reprise du grand film
LE DROIT DE NAITRE
au prix régulier

Jeudi, vendredi

JEUDI fête Représentations continuelles à compter de 2 heures
Version française
Marta Toren - Dana Andrews
AVEUX SPONTANES

—o●o—

Kirk Douglas
INDIANT FIGHTER
CinémaScope en couleurs

Samedi

Version française
Richard Wadmark - Walter Palance
OKINAWA
en couleurs

—o●o—

Bill William
OUTLAW'S DAUGHTER
en couleurs